

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 18 Octobre 2014 - 24 Dhu-Hijah 1435 - N° 754 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

Le Président Bouteflika reçoit le vice-ministre de la Défense nationale

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a reçu jeudi à Alger, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Lors de cette audience, le vice-ministre de la Défense nationale a présenté au président Bouteflika un compte-rendu sur la situation sécuritaire globale du pays et au niveau des frontières. La situation dans les pays du Sahel et en Libye a été également évoquée lors de cette audience, selon la même source.



Page 4

LA SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES
Une préoccupation majeure des plus hautes autorités de l'Etat

Page 4

LES POLICIERS REJOIGNENT LEURS POSTES DE TRAVAIL La sagesse a prévalu



Walid B.

Après trois jours de protestation pour faire valoir leurs revendications socio-professionnelles, les policiers relevant des Unités républicaines de sécurité sont revenus à de meilleurs sentiments et ont rejoint leurs postes de travail. Finalement, la sagesse a prévalu et tout le monde s'est rendu compte que le dialogue reste l'unique voie pour la résolution des problèmes posés. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a reçu une délégation représentant les policiers contestataires, a tenu à rendre hommage aux efforts déployés et aux sacrifices consentis par les agents de la police dans l'accomplissement de leur devoir. Il a, par la même occasion, réitéré l'engagement de l'Etat à accompagner les membres de la police pour qu'ils puissent s'acquitter de leur tâche dans les meilleures conditions possibles. S'agissant de leurs revendications socioprofessionnelles, le chef de l'Exécutif a indiqué que la majorité de ces revendications ont été satisfaites. La rencontre du Premier ministre avec les policiers qui est intervenue sur instruction du président de la République Abdelaziz Bouteflika, a permis en revue l'ensemble de ces revendications et selon M. Sellal, parmi les préoccupations soulevées par les protestataires, 12 ont été prises en charge, portant sur les indemnités, les promotions et l'organisation du travail.

Page 3

ALGERIE-FRANCE M. Bouchouareb et son homologue français soulignent la nécessité d'aller vers des projets industriels d'envergure

HABITAT CESSATION DES LOGEMENTS SOCIAUX :
UN TEXTE D'APPLICATION POUR ALLÉGER LES PROCÉDURES

Page 24

Page 4

SANTÉ
DIABÈTE DE TYPE 1
Un pas de géant vers son traitement

Page 14-15

EBOLA
SELON L'OMS
L'épidémie a fait 4 493 morts

L'OMS déclare la fin de l'épidémie au Sénégal

Pages 16-17

FOOTBALL
CAN-2014
AUJOURD'HUI À WIN-DHOEK, (DAMES)
Afrique du Sud-Algérie
Les Algériennes à un point du dernier carré

Page 26

In-Guezzam

Arrestation de 23 personnes de nationalité nigérienne par un détachement de l'ANP

Page 4

Météo



Régions Nord : 29° à Alger

Temps brumeux la matinée devenant ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront de Sud-Ouest 20 km/h. La mer sera belle.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux avec localement quelques pluies du Sahara oriental vers l'Extrême sud. Ailleurs temps généralement ensoleillé.

Les vents seront modérés d'Est à Nord-Est 20/40 km/h avec soulèvements de sable locaux.

COMMUNICATION

Grine demain et lundi à Oran et Sidi Bel-Abbès

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, effectuera les 19 et 20 octobre, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Oran et de Sidi Bel-Abbès.



EDUCATION

Benghebrit demain à Djelfa



La ministre de l'Education, Nouaria Benghebrit, effectuera demain 19 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa.

20 ET 21 OCTOBRE : HÔTEL JARDY, BAB EZZOUR IAA : rencontre algéro-française

Première édition des rencontres d'affaires algéro-françaises dans le secteur des industries agroalimentaires, les 20 et 21 octobre courant à l'Hôtel Jardy, Bab Ezzour.



Au Fayet Club : Célébration de la Journée mondiale de la femme rurale

Sous le haut patronage de la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, et du ministre de l'Agriculture et du développement rural et à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme rurale, l'association nationale «Femme et développement rural», l'Anfed, en partenariat avec la fondation Filaha Innove, organise aujourd'hui et demain samedi 18 octobre au siège du Fayet club, à Ouled Fayet, des journées portes ouvertes sous le thème «Femmes rurales et l'agriculture familiale».

AUJOURD'HUI, À AÏN TEMOUCHENT Journée d'étude : «Aquapêche 2020»

Aïn Temouchent programme dix opérations localisées à Beni Saf (05), Bouzadjar (03), Oulhaqa et M'saïd (01 chacune). Elles portent, sur la réalisation d'un centre de sécurité maritime Bouzadjar, l'étude, la viabilisation et l'aménagement de la zone d'activité de Shbiaat, la réalisation et l'équipement de la halle à marée de Bouzadjar et d'une antenne de pêche avec logement d'astreinte au port de Beni Saf et l'acquisition et l'installation de logiciels pour la mise à jour du simulateur navigation de l'Ecole de formation de la pêche et d'aquaculture (EFTPA) de Beni Saf.

CLIN D'EIL

Max Min

	Max	Min
Alger	29°	22°
Oran	26°	21°
Annaba	29°	18°
Béjaïa	27°	20°
Tamanrasset	30°	19°

Horaires des prières

Samedi 23 Dul-Hijah 1435

Fajr	05:32
Dohr	12:33
Asr	15:41
Maghreb	18:11
Isha	19:29



ANR

Belkacem Sahli à El-Bayadh

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, présidera aujourd'hui à la maison de la Culture Mohamed-Belkheir d'El-Bayadh, la réunion régionale des cadres du parti.

20 ET 22 OCTOBRE

FLN : conférences régionales à El Oued et Khenchela

Le Front de Libération nationale organise sous la présidence d'Abdelkader Zahali, membre du bureau politique chargé du secrétariat des jeunes, deux conférences régionales sur le thème « La situation des jeunes dans le parti à l'avenir à la lumière des réformes initiées par le FLN » et le lundi 20 octobre à 9h30 à la nouvelle maison de la culture de Oued Souf, et la seconde pour le 22 octobre à 9h30 à Khenchela maison de la culture Ali-Souaiki.

CE MATIN À BLIDA Journée de sensibilisation sur le don d'organes



A l'occasion de la Journée mondiale du don d'organes et de la greffe, la Fédération nationale des insuffisants rénaux organise, sous le haut patronage du président de la République et en présence du mi-

nistre de la Santé, une journée nationale de sensibilisation sur le don d'organes et la greffe, aujourd'hui à partir de 9h à l'Institut national du rein et des greffes d'organes à Blida.



LE 20, SALLE IBN ZEYDOUN Le puits en avant-première

Avant-Première du long métrage « Le puits » de Lotfi Bouchouchi dont c'est la première œuvre.

DU 30 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

Salon international du livre, à la SAFEX

La 19e édition aura lieu à la SAFEX-Pins maritimes du 30 octobre au 8 novembre.

El Mougar reçoit le film révolutionnaire

Du 29 au 31 octobre à la salle El-Mougar, à raison de quatre séances par jour pour chaque film : 14h, 16h, 18h et 20h.

29 octobre : Zone interdite d'Ahmed Lallem.

30 octobre : Hors-la-loi de Rachid Bouchareb.

31 octobre : L'Opium et le Bâton d'Ahmed Rachedi.

Chaâbi du week-end, à la Pêcherie d'Alger

23 octobre : Mohamed Touzane.

24 octobre : Laïdaoui Hamid.

30 octobre : Ahcene Lebdjaoui.

31 octobre : Abderrahmane El Kobbi, Abdelkader Chaou.

Conférence Salle el Mougar



Le président du front El-Moustakbal, M. Bélaïd Abdellaziz, donnera aujourd'hui, à la salle El-Mougar, une conférence historique commémorative des événements du 17 Octobre 1961 sous le thème «La Communauté algérienne à l'étranger».

CE MATIN À L'HÔTEL SOFITEL Journée d'information sur les droits des femmes atteintes de cancer du sein

Dans le cadre d'Octobre rose, mois mondial de lutte contre le cancer du sein, l'association El-Amel-CPMC organise ce matin, à l'hôtel Sofitel d'Alger, une journée sur les droits des patientes atteintes de cancer à l'accès des soins. «Le cancer du sein en Algérie...réalité et perspectives» est une autre thématique de la première importance dans le lutte contre le cancer du sein. Il s'agit de parler des problèmes innombrables que rencontre toute personne qui en est atteinte. Mais la femme atteinte de cancer peut porter plus que le fardeau de la maladie elle-même ; elle affronte des regards et des situations que ne voit pas d'autres patients. De plus, elle ne bénéficie pas toujours des meilleures prises en charge sociale et financière. Autant de questions qui seront abordées lors de cette rencontre qui verra la participation de 20 associations d'aide aux personnes atteintes du cancer en Algérie, des hommes et des femmes responsables de la santé et de la couverture sociale, des femmes-témoins de cette situation, parfois intenable, et des juristes, la presse....



MARCHE DES POLICIERS

SELLAL REND HOMMAGE AUX POLICIERS

La sagesse a prévalu

Après trois jours de protestation pour faire valoir leurs revendications socio-professionnelles, les policiers relevant des Unités républicaines de sécurité sont revenus à de meilleurs sentiments et ont rejoint leurs postes de travail.



Walid. B

Finalement, la sagesse a prévalu et tout le monde s'est rendu compte que le dialogue reste l'unique voie pour la résolution des problèmes posés.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a reçu une délégation représentant les policiers contestataires, a tenu à rendre hommage aux efforts déployés et aux sacrifices consentis par les agents de la police dans l'accomplissement de leur devoir.

Il a, par la même occasion, réitéré l'engagement de l'Etat à accompagner les membres de la police pour qu'ils puissent s'acquitter de leur tâche dans les meilleures conditions possibles.

S'agissant de leurs revendications socioprofessionnelles, le chef de l'Exécutif a indiqué que la majorité de ces revendications ont été satisfaites.

La rencontre du Premier ministre avec les policiers qui est intervenue sur instruction du président de la République Abdelaziz Bouteflika, a permis de passer en revue l'ensemble de ces revendications et selon M. Sellal, parmi les préoccupations soulevées par les protestataires 12 ont été prises en charge, portant sur les indemnités, les promotions et l'organisation du travail.

La rencontre qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale a permis aux représentants des policiers protestataires de soulever leurs préoccupations, a indiqué M. Sellal, annonçant une réunion dimanche prochain avec les ministères concernés et le directeur général

de la Sûreté nationale pour examiner la manière de prendre en charge ces préoccupations en vue d'améliorer les conditions de travail des éléments de la Sûreté nationale.

Le premier ministre a également souligné l'importance du dialogue entre les agents de la police et leurs responsables pour trouver les solutions idoines à tous les problèmes soulevés.

Il a, par ailleurs, annoncé d'autres mesures dans les prochaines semaines en vue d'améliorer les conditions de travail de ce corps, tout en salué la reprise du travail par 26 unités dans la wilaya de Ghardaïa après le mouvement de protestation mené par les éléments de ces unités, estimant que cette reprise traduit la confiance en les mesures prises par le gouvernement au profit de ce corps.

Il a salué, dans le même contexte, les efforts consentis quotidiennement par les éléments de la Sûreté nationale au service du pays.

Pour sa part, le commissaire divisionnaire, directeur de la Communication à la DGSN, Djilali Boudalia a indiqué que plusieurs mesures ont été prises en faveur fonctionnaires de la sûreté nationale dont des agents des Unités républicaines de sécurité qui ont observé un mouvement de protestation.

Selon M. Boudalia, la DGSN s'est engagée à prendre en charge toutes les préoccupations socio-professionnelles soulevées par les représentants des protestataires, notamment en ce qui a trait au logement, aux horaires de travail, la prime de zone ainsi que le travail dans

les wilayas du Sud.

Les décisions de la DGSN sont intervenues suite à la rencontre du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïd et le premier responsable de cette institution, le général-major, Abdellah Hamel, à l'issue de leur rencontre à Ghardaïa avec les représentants des protestataires.

Parmi ces mesures, la DGSN s'est engagée à révoquer le volume des heures supplémentaires de ces agents de l'ordre, l'affectation au Sud ne dépasse pas 3 ans, la durée maximale de service dans cette zone sera de 5 ans, et la durée des missions pour le rétablissement de l'ordre seront limitées à deux (02) mois.

Pour ce qui de l'avancement dans la carrière, un système de régularisation dont la gestion est informatisée, a été mis en place permettant, chaque six mois, à des fonctionnaires d'être promus sur la base de critères bien définis.

Il est précisé dans ce sens, que depuis 2010 près de 70 000 fonctionnaires ont été promus à des grades supérieurs, ajoutant que le nouveau statut de la police adopté en décembre 2010 a permis la régularisation de 2 316 brigadiers qui stagnaient après 30 et 34 ans de service et à 32 489 agents de l'ordre public et enquêteurs d'être promus au grade de brigadiers de police.

Tout en assurant les protestataires qu'aucune sanction ne sera retenue à leur rencontre, la DGSN a exhorté les agents à mettre en œuvre le principe de l'abnégation et le sens du sacrifice qui caractérisent cette profession.

réagir, avait indiqué une source sécuritaire.

Une enquête a été aussitôt été déclenchée et des recherches engagées dans la région pour retrouver les auteurs du forfait, a-t-on indiqué. Les trois victimes de cet agression seront inhumées cet après-midi.

APS

Une leçon de démocratie

Boualem Alami

L'Algérie est en passe de consolider les grands indicateurs de la démocratie, indice pertinent s'il en est d'une société développée, apaisée, toujours à la recherche de la perfection dans l'aisance économique et la perfection culturelle.

Les réformes économiques, politiques et sociales mises en place par le président Bouteflika sont des indices grandeur nature de cette volonté des autorités de donner à l'Algérie les instruments de la bonne gouvernance, de la démocratie et du respect des droits de l'homme. La « protesta » des policiers des URS (Unités Républicaines de sécurité) peut être résumée en deux grands indicateurs. D'une part, ces éléments de la société algérienne ont tenu à exprimer pacifiquement et dans le respect des lois de la république leurs revendications portant particulièrement sur l'amélioration de leurs conditions socio-professionnelles, et à ce titre, ils montrent par ailleurs qu'ils sont, malgré leur statut, des travailleurs au service du pays.

En second lieu, ils ont parfaitement démontré leur professionnalisme et leur degré de bonne gestion des manifestations, puisqu'ils ont marché et observé des sit-in à Alger, Ghardaïa, Oran ou Constantine, dans la plus parfaite organisation. Ils n'ont dérangé ni les citoyens, ni perturbé l'activité gouvernementale. Au contraire, ils ont fait montrer d'une grande démonstration de maîtrise de soi, et ont discuté avec les plus hautes autorités dans un climat calme et apaisé.

La gestion de ce phénomène par les autorités, et notamment le ministre de l'Intérieur et le Premier ministre, a encore donné un éclairage particulier à cette manifestation des policiers des URS, qui a, par ailleurs, exprimé tout l'intérêt de l'Etat à écouter, comprendre et répondre aux doléances sociales et professionnelles des citoyens, furent-ils des policiers chargés de missions particulières. En retour, la prise en charge de ces revendications socio-professionnelles des policiers a donné un cachet particulier à cette interconnexion entre l'Etat et les différents organes de gestion de la paix, la sécurité et le bien-être du citoyen. Sur un autre registre, la marche des policiers des URS a donné un aperçu sur le degré de conscience professionnelle de ces « gardiens de la paix », mais, au-delà du respect des droits de l'homme, de la démocratie et du respect des libertés individuelles et collectives en Algérie.

Des policiers manifestent ? Et alors, ne sont-ils pas Algériens et n'ont-ils pas le droit de revendiquer eux aussi une amélioration de leurs conditions de travail et de vie ? Jusqu'à preuve du contraire, l'Algérie appartient à tous ses enfants, et la « protesta » des policiers est quelque-part une autre leçon de « bonne conduite et de gestion d'une manif ».

C'est sur ce chapitre que cette manifestation a eu fait éclairé sur le degré de professionnalisme de la police algérienne, qui a étonné plus d'un observateur sur son degré de maturité et de conscience professionnelle. Sur le fond, les doléances des policiers des URS écoutées et requises 5/5 par les autorités, dont le Premier ministre Abdellah Sellal, qui avait longuement discuté avec eux. Il a rassuré les policiers que leurs revendications étaient légitimes et qu'elles seront prises en charge.

La dispersion des policiers des URS, jeudi, dans le calme et le retour à leurs postes de travail, est un autre gage de la maturité et le professionnalisme de la police algérienne, par sa discipline et ses efforts généreux, qui a gagné de nouveaux galons par sa participation à la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie.

ATTAQUE TERRORISTE À ZEMMOURA (B B-ARRÉRIDJ) 3 policiers lâchement assassinés

Un troisième policier blessé au cours de l'attaque perpétrée jeudi à Bordj Zemmoura (B B-Arréridj) par un groupe terroriste a succombé à ses graves blessures, a-t-on appris de source hospitalière. Un inspecteur et deux agents, circulant en voiture près de Bordj Zemmoura (35 km de Bordj Bou-Arréridj), avaient essayé, avant-

hier, des tirs nourris qui ont coûté la vie à l'inspecteur et à l'un des agents, et blessé grièvement le troisième élément. L'attaque terroriste, qui s'est produite au niveau d'un virage serré, dans une région de montagne située en contrebas d'un espace boisé, a surpris le conducteur et les occupants du véhicule qui n'ont pas eu le temps de

LA SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES Une préoccupation majeure des plus hautes autorités de l'Etat

Kamel Cherif

La situation aux frontières de l'Algérie reste une préoccupation majeure pour les plus hautes autorités du pays. En recevant le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le président de la République, Abdelaziz Bouteflika tient à suivre personnellement et de très près la situation aux frontières.

Le chef de l'Etat reçoit régulièrement en audience le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah et ce, pour s'enquérir de la situation aux frontières, mais aussi pour maintenir la vigilance de l'armée, notamment au Sud du pays. Il faut reconnaître que l'Armée nationale populaire s'acquitte convenablement et de manière professionnelle de sa mission, en témoignent les nombreuses arrestations qu'elle opère aux frontières ainsi que les nombreuses tentatives d'invasion de terroristes et de bandits déjouées et avortées.

Grâce à la vigilance et au professionnalisme de l'armée algérienne, plusieurs immigrants clandestins, narcotraiquants et autres bandits et criminels sont quotidiennement traqués et appréhendés, selon les communiqués du ministère de la Défense nationale. L'armée qui veille au grain et étouffe toutes actions illicites aux frontières. Elle assure et rassure ainsi les Algériens, sachant qu'actuellement le plus grand danger pour le pays vient des frontières plus spécialement du Sud.

La situation au Mali et la guerre en Libye, sans oublier la situation confuse dans la région du Sahel, devenue une plaque-tourmente de trafic en tout genre, ont amené les plus hautes autorités du pays à redoubler d'efforts et de vigilance aux frontières du Sud.

Il ne se passe pas un jour sans qu'il y ait des arrestations. Des criminels et des terroristes se mêlent aux réfugiés et populations déplacées du Mali et de Libye, fuyant leurs pays respectifs en raison des violences. Les frontières à l'Ouest du pays restent également sous une haute surveillance, les forces de sécurité parvenant à chaque fois à saisir des quintaux de cannabis en provenance du Maroc. Le grand éveil de l'Armée et son expérience lui permettent ainsi de démasquer tous ces criminels.

En ce sens, l'Etat algérien a mobilisé des moyens humains et matériels colossaux pour sécuriser les frontières, notamment après l'attaque de la base gazière de Tiguentourine en janvier 2013. Rien n'est laissé au hasard, d'autant plus que l'Algérie est dans la ligne de mire des forces du mal, sinon comment expliquer que des groupes terroristes multimodaux soient, à chaque fois, arrêtés et décimés par les l'Armée algérienne !

L'Algérie qui a vaincu, seule contre tous, le terrorisme est aujourd'hui capable d'assurer sa propre sécurité et celle des pays voisins. C'est dans le but de continuer sur cette lancée que le chef de l'Etat fait le point régulièrement avec le vice-ministre de la Défense nationale, car il est question de préserver la sécurité et la quiétude du pays, recouvrées au prix fort de vies humaines innocentes durant la décennie noire.

Le Président Bouteflika reçoit le vice-ministre de la Défense nationale



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a reçu jeudi à Alger, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Lors de cette audience, le vice-ministre de la Défense nationale a présenté au président Bouteflika un compte-rendu sur la situation sécuritaire globale du pays et au niveau des frontières. La situation dans les pays du Sahel et en Libye a été également évoquée lors de cette audience, selon la même source.

Arrestation de 23 personnes de nationalité nigérienne près d'In-Guezzam par un détachement de l'ANP

Un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) a arrêté mercredi près d'In-Guezzam 23 personnes de nationalité nigérienne et saisi un véhicule tout-terrain et divers objets", a précisé la même source.

● Par ailleurs, "suite à des patrouilles effectuées par les éléments de la Gendarmerie nationale, au niveau de la wilaya de Tamanrasset, neuf (09) individus dont sept (07) algériens et deux (02) de nationalité nigérienne ont été appréhendés et trois (03) véhicules touristiques et une quantité de carburant (455 litres) ont été saisis", ajoute le communiqué.

"Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine, et lors d'une patrouille menée hier mercredi 15 octobre 2014 près de In-Guezzam/6ème Région militaire, un détachement des forces de l'Armée na-

tionale populaire a arrêté vingt-trois (23) personnes de nationalité nigérienne et saisi un (01) véhicule tout-terrain et divers objets", a précisé la même source.

● Par ailleurs, "suite à des patrouilles effectuées par les éléments de la Gendarmerie nationale, au niveau de la wilaya de Tamanrasset, neuf (09) individus dont sept (07) algériens et deux (02) de nationalité nigérienne ont été appréhendés et trois (03) véhicules touristiques et une quantité de carburant (455 litres) ont été saisis", ajoute le communiqué.

17,5 tonnes de denrées alimentaires et 1400 litres de carburant saisis

Quelque 17,5 tonnes de denrées alimentaires et 1400 litres de carburant ont été saisis jeudi par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), à Tamanrasset, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre le crime organisé, des éléments des forces de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, wilaya de Tamanrasset (6ème région militaire), ont saisi, hier jeudi 16 octobre 2014, un camion chargé de 17,5 tonnes de denrées alimentaires et de 1400 litres de carburant", précise la même source.

Par ailleurs, un détachement des forces de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam/6ème région militaire, a arrêté mercredi 15 octobre 2014 quatre (04) individus de nationalité soudanaise et saisi deux (02) véhicules tout-terrain, indique le communiqué.

LA BONNE NOUVELLE DE TEBBOUNE

Cession des logements sociaux : Un texte d'application pour alléger les procédures

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé jeudi à Alger qu'un texte réglementaire visant à alléger les procédures administratives relatives à la cession des logements sociaux relevant des biens de l'Etat, était en cours d'élaboration.

Le ministre qui répondait à la question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), a précisé que la lenteur des procédures administratives relatives à la cession des logements sociaux sont la principale cause du manque d'engouement des citoyens pour l'achat de leurs logements relevant des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), et ce en dépit des mesures incitatives prises par le gouvernement. Le ministre a ajouté que son département procéderait à l'élaboration d'un texte réglementaire en coordination avec le ministère des Finances qui sera soumis prochainement à adoption. Plusieurs mesures seront simplifiées en vertu de ce texte, notamment celles ayant trait à l'évaluation des logements par l'inspection domaniale, a-t-il précisé. «Des prix forfaitaires seront ap-

pliqués à ces logements», a indiqué M. Tebboune. «Nous allons adopter un prix de référence pour un appartement d'un quartier donné au lieu d'évaluer les prix par appartement et par quartier», a-t-il expliqué. Selon les procédures, la personne intéressée par l'achat de son logement social devrait présenter un dossier à la commission spécialisée, présidée par le chef de daïra de résidence. Elle devra produire une mise à jour des loyers délivrée par l'OPGI.

Après examen par la commission de daïra, le dossier sera soumis, après acceptation, à l'inspection des domaines territoriaux compétente pour l'évaluation de l'immobilier. La commission fera part de sa décision dans un délai de trois mois au plus tard à compter de la date de dépôt du dossier. Les personnes concernées peuvent faire un recours auprès de la commission présidée par le wali dans un délai d'un mois à partir de la date de réception de la notification. Les recours sont examinés par la commission de wilaya dans un délai d'un mois au plus tard à partir de la date d'introduction. Le ministre de l'Habitat a cité un

autre motif d'abstention des citoyens d'acheter leurs logements sociaux, celui de l'achat de la clef des logements des propriétaires initiaux dans 20 à 25 % du nombre global des bénéficiaires de ces logements. La régularisation de ces biens immobiliers n'est pas possible actuellement car il s'agit de pratiques «illégales», a-t-il dit, sans exclure la possibilité pour cette catégorie de bénéficier d'autres formules de logement social. Le ministère de l'habitat avait lancé, l'année dernière, la vente des logements des OPGI, mis en exploitation avant 2004, au profit de leurs locataires, avec l'application d'avantages liés au prix et aux délais de paiement. Le nombre de logements concernés par cette opération s'élève à près de 571.000 unités, cédées par l'Etat au profit de leurs locataires à des prix très bas. A cet effet, le prix de référence du mètre carré a été fixé à 12.000DA, en prenant en compte le lieu du logement, sachant que le prix de cession des logements à Alger varie entre 900.000 et 950.000 DA avec déduction des loyers payés par le bénéficiaire. Le ministère de l'Habitat avait, entre 2003 et 2010, permis aux lo-

cataires des logements de l'OPGI d'acquérir leurs logements, mais cette opération avait échoué, en raison du prix élevé des logements, a indiqué M.Tebboune. Par ailleurs, le ministre a annoncé que la wilaya de Boumerdes bénéficiera de 12.000 logements dans le cadre d'un programme spécial pour l'éradication des chalets installés suite au séisme de 2003, soulignant que le problème du foncier qui se posait pour la réalisation de ces logements a été réglé. A une autre question sur les pratiques illégales au niveau de l'OPGI de la wilaya de Tipasa, ayant empêché plusieurs citoyens, qui ont payé leurs redevances, de bénéficier de logements sociaux qui ont été octroyés à d'autres personnes, M. Tebboune a dit qu'une correspondance a été adressée aux services de sécurité de cette wilaya pour l'ouverture d'une enquête à ce sujet.

Toute personne impliquée dans de telles pratiques au niveau de cette wilaya ou dans une autre wilaya du pays sera poursuivie et condamnée, et ce pour mettre un terme à ce genre de pratiques, a-t-il soutenu.

APS

MANIFESTATIONS DU 17 octobre 1961

Les crimes commis à Paris, une abjection à faire honte à l'humanité

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a estimé, hier à Béjaïa en marge des cérémonies commémoratives de la Journée de l'émigration, que la répression dans le sang des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris (France) «est une abjection à faire honte à toute l'humanité».

«Tortures, exécutions sommaires, noyades massives dans la Seine (...), autant de crimes abjects à faire honte à l'humanité», a souligné le ministre, appelant les historiens et les chercheurs à mieux examiner cette «halte du mouvement d'indépendance nationale», qui, à ses yeux, n'a pas encore livrée tous ses secrets, notamment ceux en rapport avec la répression sauvage et les exactions, infligées alors aux militants de la fédération de France en particulier et la communauté nationale installée en France en général.

Pour autant, cette halte historique, «une étape importante du combat libérateur», dira le ministre, n'a pas été vainqueur puisqu'elle a permis de renforcer le front intérieur, en favorisant la détermination populaire pour la poursuite de la lutte armée, mais aussi en amplifiant l'écho de la cause nationale au sein de l'opinion française et internationale.

«Les manifestations ont fait l'effet d'une secousse inattendue par l'administration coloniale, prise au dépourvu par l'ampleur de la mobilisation, l'organisation, le niveau de conscience et de discipline de la communauté algérienne émigrée», a relevé M. Zitouni, qui en appelle au devoir de mémoire pour que «nul n'oublie» et «surtout pour en tirer les leçons de l'histoire».

«Le 17 octobre est d'une leçon de patriotism. Il faut s'en inspirer», a-t-il indiqué.

Abondant dans le même sens, le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Mohamed Saïd Abadou, a insisté sur «la mémoire nationale et sa préservation», estimant que celle-ci «doit être une source pour inspirer le développement socio-économique du pays et qui doit être à la hauteur des sacrifices consentis».



Les cérémonies commémoratives, qui ont rassemblé une large frange de moudjahidine, ont été une occasion pour le ministre de passer en revue les projets inscrits à l'indicatif de son ministère, notamment, un centre de repos, en construction les pieds dans l'eau à Souk-El-Tenine, à 25 km à l'Est de Béjaïa, dont la réception en 2015 est de nature à offrir de nouvelles prestations de qualité de soins et de détente.

L'occasion a été opportune par ail-

leurs pour la mise en service d'un musée du moudjahid à Béjaïa et la visite du musée du chahid d'Ifrî-Ouzellaguene, qui a abrité en août 1956 le Congrès de la Soummam historique et qui fait l'objet d'une réhabilitation et d'une étude générale pour sa transformation en complexe historique. Sa concrétisation fait l'objet de discussions multilatérales, notamment pour le montage financier requis, que d'aucuns voudraient voir partagé entre l'APW et le ministère de tutelle. Hier matin, des cérémonies commémoratives de la Journée du 17 octobre 1961 ont été organisées à Maqam Echahid de Béjaïa avec une cérémonie de recueillement et de dépôts de gerbes de fleurs.

Quand la seine se confie à l'histoire...

CEM

Il y a 53 ans jour pour jour de nombreux Algériens tombaient sous les tirs de la police française au cours d'une manifestation pacifique hier à 10 heures sur le pont Saint Michel s'est tenue une cérémonie de commémoration des événements du 17 octobre 61 en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France Amar Bendjamaa, de la maire de Paris Anne Hidalgo, de Mr Chevénement, ainsi que de nombreuses personnalités politiques membres du parlement et du sénat;

Ont assisté aussi à cet événement historique de nombreux diplomates de différents pays, des représentants de la société civile et de nombreux Algériens tous âges dont des écrivains, des historiens etc..., ainsi que de nombreuses associations.

Au cours de cette cérémonie, une minute de silence a été observée et des gerbes de fleurs ont été déposées sur un des lieux même du massacre par madame la maire de Paris Anne Hidalgo, l'ambassadeur d'Algérie en France et ainsi que le député algérien Abdelkebir Matalli et le député Patrick Mennucci qui est aussi président du groupe d'amitié France-Algérie.

D'autres cérémonies ont été organisées également à Paris, en banlieue et dans d'autres localités.



SÉTIF : En hommage aux martyrs de la Seine à Paris

Azzedine Tiouri

C'est la daïra de Hammam Guergour qui a été choisie cette année, dans la wilaya de Sétif, pour abriter la commémoration officielle de la Journée de l'émigration, coïncidant avec le 17 octobre, avec au programme diverses activités. Après un dépôt de gerbes de fleurs au carré des martyrs à "Makam Echahid" de Sétif, en hommage aux martyrs de la Seine à Paris, la délégation de la wilaya conduite par le wali accompagné du P/APW, s'est dirigée vers la daïra de Hammam Guergour pour commémorer cette journée. Sur place, la délégation officielle s'est recueillie devant la stèle des martyrs avec un dépôt de fleurs et la levée des couleurs. A Sekoum, le wali a procédé à l'inauguration d'un groupe scolaire, avant de visiter une exposition de photos et de tableaux d'art plastique retracant l'histoire de la Révolution du pays. Des chansons patriotiques ont été entonnées par une chorale de jeunes de la localité suivie d'une opérette intitulée "Djazair Ardh Thaouar" (Algérie, terre des révolutionnaires) et d'une cérémonie d'hommage aux moudjahidine et aux familles des martyrs de la lutte de Libération. Mohamed Bouderbali a procédé par la suite au lancement des travaux pour le projet d'alimentation en gaz naturel de 900 foyers à Naidja avant de visiter le projet de création d'un siège pour une antenne des travaux publics et baptiser la région de Sahaka au nom du 17 Octobre 1961. Avant de quitter Hammam Guergour, la délégation a visité le projet d'agrandissement du centre de repos des moudjahidines et celui d'une auberge de jeunes.

A.T.

ABDALLAH BELLIL : Le premier guillotiné en France

Depuis sa création en 1996, la cité des 300 Logements de Sétif a toujours porté le nom du chahid Bellil Abdallah, dit l'Indochine. Fidaï dès l'année 1955, Abdallah a milité au sein de l'OCFLN (Fédération FLN de France) jusqu'à son arrestation au début de 1958. Il a été arrêté les armes à la main au moment où il venait, nous dit-on, d'accomplir son devoir national en éliminant un harki et un policier français dans la capitale française.

Condamné à mort en 1958, il fut le premier Algérien à être guillotiné sur le sol français le 27 septembre 1958 à 4 heures du matin à la prison de la Santé à Paris 14e. Malgré les appels de plusieurs organisations humanitaires internationales, dont celle des droits de l'homme et de personnalités influentes, dont l'appel personnel de Nikita Kroutchev, chef du Soviet suprême de l'époque, le général de Gaulle, alors président de la République française, refusa de lui accorder sa grâce pour lui éviter la peine capitale.

Le chef de l'Etat français n'a même pas pris en considération, ni tenu compte, nous dit-on, des services rendus à la France par Abdallah qui, dès l'âge de 20 ans, s'était engagé au sein de l'armée française où il participa à la fameuse campagne d'Indochine de 1949 à 1953. On disait de lui qu'il était un homme courageux et téméraire et qu'il ne reculait devant rien lorsqu'il s'agissait d'accomplir une mission pour la cause de son pays. C'était aussi un excellent militaire, racontent ceux qui l'ont côtoyé.

Abdallah, né à Sétif le 30 août 1929, issu d'une famille pauvre, était orphelin de père et de mère dès son jeune âge. Si Ahmed Zabana était le premier guillotiné sur le sol algérien en 1956, Abdallah Bellil le fut sur le sol français le 27 septembre 1958 alors qu'il était âgé de 29 ans. D'autres suivront en Algérie comme en France, pour une cause noble, celle de l'indépendance de notre pays qui a payé un lourd tribut pour recouvrir sa liberté.

A.T.

PÊCHE-
AQUACULTURE
Le programme "AquaPêche 2020" est basé sur les consultations des professionnels et partenaires



Le programme de développement du secteur "AquaPêche 2020" est basé sur les consultations des professionnels et partenaires, a affirmé jeudi à Mostaganem le conseiller du ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques Farid Nait Djoudi.

"Un tel plan de développement du secteur ne peut être conçu sans une large consultation de tous les acteurs locaux et partenaires", a-t-il souligné à l'ouverture d'une rencontre de wilaya sur la mise en œuvre de "AquaPêche", qui repose sur quatre grands axes portant, entre autres, sur la promotion des filières de pêche et d'aquaculture, la préservation des ressources et des postes d'emploi et l'amélioration de l'approvisionnement du marché en produits quantitativement et qualitativement.

Il vise aussi à la mise en place de dispositifs d'aide, de soutien et de gestion et le développement de l'économie productive nationale, a ajouté le même responsable rappelant les mesures incitatives au profit des jeunes promoteurs dont le rééchelonnement des dettes.

Les travaux de réalisation de trois projets d'aquaculture en cages flottantes pour la production de loup de mer et de daurade ont été lancés dernièrement à Tizi Ouzou, Boumerdes et Oran, en attendant ceux de deux autres à Ain Témouchent et Mostaganem, a indiqué M. Nait Djoudi.

La charte d'adhésion au développement de la pêche et de l'aquaculture a été signée lors de cette rencontre entre la direction et la chambre de wilaya du secteur.

Le directeur de wilaya du secteur, Tewfik Rahmani a souligné que cette charte exige de tous les professionnels à œuvrer à la mise en œuvre de la feuille de route du prochain quinquennat, à contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de santé et à la préservation du produit et de l'environnement marin et à consacrer la culture de la pêche responsable.

Elle vise également le développement de l'aquaculture, le renforcement de la pêche artisanale, la création de liens sociaux au sein de la corporation et le développement des relations avec les instances concernées.

Des professionnels et employés du secteur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Mostaganem ont été honorés à cette occasion.

Des autorités locales, des professionnels et partenaires du secteur ont pris part à cette rencontre qui coïncide avec la journée mondiale de l'alimentation célébrée cette année sous le slogan "investir dans l'alimentation pour un avenir meilleur".

PARLEMENT

14 milliards DA alloués au secteur de la jeunesse dans le cadre du projet de loi de finances 2015

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a indiqué jeudi à Alger que "le projet de loi de finances 2015 a prévu un budget de l'ordre de 14 milliards DA pour son secteur", annonçant un nouveau programme pour la création de grands complexes de loisirs au profit des jeunes.



Lors d'une réunion avec la commission des finances et du budget de l'APN, dans le cadre de l'examen du projet du budget de l'Etat 2015, M. Khomri a souligné que "le PLF prévoit un budget de l'ordre de 14 milliards DA à la gestion du secteur", ajoutant que "les efforts seront focalisés sur le parachèvement des programmes déjà inscrits et le lancement d'un nouveau programme ministériel de réalisation de grands complexes de loisirs, adaptés à la géographie des régions devant les abriter".

Dans son exposé, M. Khomri a affirmé que les jeunes constituent "le cœur battant de la nation", estimant que "leurs réactions notamment à l'égard des derniers souverains qui ont secoué la région arabe ont renforcé le concept et l'importance du développement pacifique", selon un communiqué de l'APN.

Le ministre a ajouté que le secteur "veut rompre avec l'ancien mode de construction des maisons de jeunes et des centres de vacances qui doit désormais répondre aux normes internationales", affirmant que son département "œuvre, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, à la recherche d'assises foncières pour le lancement des travaux de réalisation de ces projets ambitieux".

M. Khomri a rappelé l'ac-tion en cours pour la tenue d'une consultation élargie à laquelle prendront part le mouvement associatif, des parlementaires, le Conseil économique et social (CNES) et toutes les forces politiques pour élaborer une politique

pour les jeunes". Le président de la commission, Berrabah Zebar a souligné l'importance de ce secteur, eu égard "aux missions dont il est investi, la mise en place d'une stratégie pour la garantie de l'unité nationale et l'élargissement des activités des entreprises relevant de sa tutelle, et l'intensification de l'activité de proximité, la prise en charge des centres de vacances et la modernisation des techniques de formation et de l'activité juvénile".

Lors du débat les membres de la commission ont défendu plusieurs revendications, dont "la nécessité de prendre en charge les préoccupations des jeunes issus des zones démunies et enclavées et d'élaborer des études approfondies des grands projets ayant leur réalisation". "Dans le but de permettre aux jeunes de prendre connaissance des expériences réalisées ailleurs, notamment dans le domaine scientifique, un jumelage est prévu entre les universités algériennes et leurs homologues étrangères".

MOHAMED AÏSSA L'A ANONNCÉ : L'Académie des sciences du fiqh verra le jour prochainement

Le ministre des Affaires religieuses et du waqf, Mohamed Aïssa a annoncé jeudi à Alger que le projet de l'Académie des sciences du fiqh qui regroupera des spécialistes du fiqh et autres domaines "verra le jour prochainement". Dans un entretien à Radio Coran, M. Mohamed Aïssa a précisé que les fetwas émaneront ainsi de cette institution de consultation qui regroupera, "des spécialistes du fiqh, des médecins, des sociologues, des juristes et des chercheurs ainsi que des compétences nationales dans divers domaines".

Il a indiqué que l'Académie "rassemblera tous les dogmes de l'islam", affirmant que ceux qui "rejettent ce cadre de consultation veulent semer la différence au sein

de la société algérienne".

Il a souligné par ailleurs que "la pratique des rituels religieux pour les non musulmans à Alger est certes prévue par la loi algérienne mais celle-ci ne doit pas être lue à travers un seul article, rappelant que la constitution algérienne souligne que "l'Islam est religion d'Etat et garantit la liberté du culte".

Il a toutefois précisé que la loi "interdit la prédication pour une autre foi que l'Islam et considère cet acte comme un crime passible d'expulsion pour les étrangers et d'emprisonnement assorti d'amende pour les nationaux".

Il a affirmé que le nombre de convertis au christianisme en Algérie "est minime et

ces derniers ne sont d'aucune menace pour l'Etat algérien".

M. Mohamed Aïssa a indiqué par ailleurs que la mission algérienne du hadj "présentera au ministère des Affaires religieuses un rapport détaillé sur la saison du hadj 2014".

Pour la Zakat, le ministre a rappelé que le fond de la Zakat "est la structure légale de collecte et de distribution des fonds de la Zakat qui avaient atteint 11 milliards de centimes en 2003 et ont grimpé à 100 milliards de centimes en 2014".

Il a indiqué que "le ministère propose de prélever les sommes allouées par les entreprises économiques au fonds de la Zakat, directement de leur assiette fiscale".

L'APPEL DE BEDOUI Les entreprises économiques publiques et privées appelées à ouvrir leurs portes aux stagiaires

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Noureddine Bedoui, a appelé jeudi à Alger les entreprises économiques dans les secteurs public et privé à ouvrir leurs portes aux stagiaires pour leur permettre d'acquérir l'expérience nécessaire et pratique qui favorise-rait leur accès au marché de l'emploi.

M. Bedoui qui a visité l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers (ENGTP) à Reghaïa a souligné qu'"une bonne prise en charge" des stagiaires qui poursuivent leurs études dans les différents instituts et centres de formation et d'enseignement professionnels exigeait des entreprises économiques nationales, publiques et privées de fournir des efforts "exceptionnels".

Les offres présentées actuellement par ces entreprises au niveau national sont précieuses, mais demeurent toutefois "modestes", par rapport aux potentialités dont elles disposent.

Le premier responsable du secteur a reconnu l'existence d'obstacles et de difficultés

bureaucratiques devant ces entreprises économiques, affirmant que "des efforts sont consentis pour lever ces obstacles, en vue de réaliser les objectifs de la formation et de l'apprentissage au profit des stagiaires du secteur dans leurs domaines de spécialité pour favoriser leur accès au marché de l'emploi".

Le ministre a indiqué que le nombre de stagiaires au niveau national s'élève à 300.000 qui poursuivent une formation sur le terrain au sein d'entreprises publiques et privées, ajoutant que les entreprises publiques constituent le premier débouché d'emploi pour ces stagiaires.

Dans le cadre de la politique adoptée pour la gestion du fonds national de réforme du secteur de l'enseignement et de la formation professionnels, une prime et des allocations seront octroyées aux encadrants qui assurent la formation et l'apprentissage des stagiaires au sein des entreprises économiques, a indiqué M. Bedoui.

Pour sa part, le ministre des Transports, Amar Ghoul, a affirmé, lors de cette visite, que "la formation continue est un impératif pour les responsables en charge de la gestion des différents moyens de transport".

Il a également évoqué la possibilité de créer un nombre considérable de postes d'emploi, à travers les missions de suivi du fonctionnement du tramway, du métro, des navires et des trains.

Le secteur de la formation professionnelle est en mesure d'assurer la main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine, selon le ministre qui a indiqué qu'"un accord de partenariat entre les ministères de la Formation professionnelle et des Transports sera prochainement annoncé et concerne la garantie de la formation, de la qualification et de la mise à niveau des agents spécialisés dans le domaine de la maintenance des différents moyens de transport".

LOUH CONFIRME

Lancement prochain du système de signature électronique des documents juridiques

Le système de signature et de légalisation électroniques des documents juridiques sera lancé prochainement, a annoncé jeudi à Oran le ministre de la Justice, Garde des sceaux Tayeb Louh, insistant sur l'adhésion des magistrats à une formation spéciale dans ce domaine.



Le ministre a indiqué, lors de la cérémonie d'installation de Mohamed Bekkifi au poste de procureur général près la Cour d'Oran, que ce système entrera en vigueur prochainement au niveau de quatre Cours pilotes, dans le cadre de la modernisation de la justice qui s'inscrit avec d'autres volets de la réforme de l'appareil judiciaire décidée par le président de la République.

Ce système constituera une véritable révolution dans le secteur de la justice visant à améliorer le service public au profit du citoyen et lui permettre de retirer le casier judiciaire et le certificat de nationalité par le biais d'internet, a souligné Tayeb Louh.

Il sera élargi, dans une autre étape, à d'autres documents juridiques dont a besoin le citoyen et permettra un échange automatique de documents juridiques entre les instances juridiques et autres.

Dans cette optique, le ministre a invité tous les magistrats à suivre une formation sur ce nouveau système dispensée par le ministère et à y adhérer totalement pour l'intérêt des citoyens, ajoutant que le travail judiciaire nécessite une bonne formation.

Dans le même ordre d'idées, le ministre a signalé que son départe-

ment ministériel a décidé, en commun accord avec les partenaires, de revoir le système de formation à commencer par les conditions d'accès à l'Ecole supérieure de magistrature puis la révision de tous les programmes pédagogiques.

Une commission concernée a achevé son rapport sur cette démarche qui sera appliquée progressivement.

Le parquet verra aussi une profonde réforme lui permettant de mener d'approfondir l'enquête préliminaire, de suivre avec précision la procédure judiciaire avant de procéder à l'audience.

Il sera renforcé par des assistants dans des cas particuliers comme l'économie et les finances, a-t-il ajouté, déclarant "nous ne pouvons continuer à soumettre tout à la Cour sans parachever la procédure".

Pour ce qui est de la réforme du tribunal criminel, le ministre a indiqué que ce volet sera abordé progressivement "car ne constituant pas une priorité à l'heure actuelle".

Il a cité, à ce propos trois propositions émanant de la commission nationale de la réforme de la justice, sur lesquelles l'accord n'a pas encore eu lieu. M. Tayeb Louh a évoqué, par ailleurs, qu'une réflexion est engagée sur le droit du justiciable et du citoyen à introduire

un recours quand il juge une loi ou un article anticonstitutionnel, et ce dans le cadre de la consécration des droits constitutionnels du citoyen que l'Etat œuvre à garantir.

Le ministre a également qualifié les réformes engagées dans son secteur de "profondes" car elles touchent à des problèmes de fond.

"Nous œuvrons à consolider la justice, à assurer son indépendance et son autorité et à lui offrir les meilleures conditions à l'appareil judiciaire pour accomplir convenablement son travail", a-t-il souligné dans ce sens.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a inspecté, en compagnie du wali d'Oran Abdellah Zââlane, le projet de réalisation du nouveau siège de la Cour d'Oran.

Sur place il a exprimé son étonnement du fait que ce projet ait dépassé de trois ans le délai de sa livraison.

Inscrit en 2008 pour un délai de réalisation de 3 ans, ce projet n'a vu son lancement effectif qu'en 2011.

Les responsables du projet ont souligné que le retard est dû à un problème financier plus que technique. Ils ont signalé que l'enveloppe financière a été totalement consommée demandant une rallonge qui a été acquise et les travaux seront relancés bientôt. Le projet sera livré dans six mois.

Installation du nouveau procureur général de la Cour d'Oum El-Bouaghi

M. Rabah Sakaâ a été installé jeudi dans ses fonctions de procureur général de Cour d'Oum El-Bouaghi, au cours d'une cérémonie présidée par Nadir Bouziane, représentant le ministre de la Justice, garde des Sceaux.

M. Sakaâ remplace à ce poste Abdallah Bouhafs, appelé à d'autres fonctions, dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans le corps de la magistrature, a rappelé M. Bouziane devant les autorités locales des wilayas d'Oum El-Bouaghi et de Khénchela, les cadres du secteur

de la justice et des magistrats.

M. Bouziane, rappelant le grand intérêt accordé par le premier magistrat du pays à la réforme de la justice, a souligné que cette dernière doit bénéficier de toutes les compétences, y compris celles des femmes, mettant en exergue la désignation, pour la première fois, d'une femme au poste de procureur général.

Les tribunaux répartis à travers les wilayas d'Oum El-Bouaghi et de Khénchela relèvent territorialement de la cour d'Oum El-Bouaghi, rappelle-t-on.

Installation du nouveau procureur général près la Cour d'Oran

Mohamed Bekhlifi a été installé jeudi dans ses fonctions de procureur général près la Cour d'Oran, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Dans une allocution à l'issue de la cérémonie d'installation qui intervient suite au mouvement partiel décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le corps des magistrats, M. Louh a af-

firme que ce mouvement est «à même de donner un nouveau souffle à la justice et d'approfondir les réformes engagées par l'Etat».

«Ce mouvement, opéré par le président Abdelaziz Bouteflika dans l'appareil judiciaire, intervient à l'ère des profondes réformes dans plusieurs aspects inscrits au programme quinquennal 2015-2019», a déclaré le ministre. Lors de cette cérémonie, à laquelle ont assisté des

magistrats et des avocats à la Cour d'Oran, M. Louh a abordé la stratégie du gouvernement visant à parachever le programme de réforme du secteur qui repose, a-t-il expliqué, sur cinq axes principaux, à savoir étoffer le système législatif, l'adapter aux normes internationales, valoriser les ressources humaines, promouvoir la formation et moderniser la justice et la doter d'infrastructures.

BISKRA

Installation des nouveaux président de la Cour, procureur général et président du tribunal administratif

Belkacem Lagha, Abdellader Balaâtra et Ayache Nouar, respectivement nouveaux président de la Cour, procureur général et président du tribunal administratif de Biskra, ont été installés, jeudi, dans leurs fonctions.

Ces magistrats, nommés dans le cadre du mouvement partiel opéré dans le corps de la magistrature par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, ont été installés au cours de deux cérémonies présidées, aux sièges de la Cour et du tribunal administratif, par le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felioune, représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux.

M. Felioune a souligné le caractère «normal et habituel» de ce mouvement partiel «semblable à ceux qui s'opèrent dans toutes les institutions de l'Etat responsables de la conduite des programmes nationaux».

Les autorités de la wilaya de Biskra, ainsi que les magistrats et les cadres locaux du secteur ont assisté aux deux cérémonies.

Installation des procureurs généraux des Cours de Ghadâïa et Adrar

Les nouveaux procureurs généraux des Cours de justice de Ghadâïa et Adrar ont été installés jeudi dans leurs fonctions, lors de cérémonies en présence des autorités locales et de magistrats et auxiliaires de justice.

Mohamed Bensaïlem a été installé au poste de procureur général près la cour de Ghadâïa en remplacement d'Abdelhamid Rouni, désigné au même poste à la Cour de Sétif, tandis que Moussa Lakhdar a été installé comme procureur général de la Cour d'Adrar, en remplacement d'Ahmed Bouziane, décedé.

Les cérémonies d'installation ont été présidées, au nom du ministre de la Justice, garde des Sceaux, par respectivement MM. Slimane Boudi et Ouâdi Benabidi, premier président et procureur général à la Cour suprême.

Dans leur allocution, les représentants de la Cour suprême, ont indiqué que ces installations s'inscrivent au titre du mouvement partiel dans le corps de la magistrature décidé par le président de la République dans le sillage du renforcement des compétences dans le secteur et de l'amélioration permanente des prestations assurées par ses institutions.

Ils ont aussi mis en exergue la place de la femme magistrat dans ce mouvement du corps de la magistrature qui lui a attribué de plus grandes responsabilités au sein du secteur, citant à titre d'exemple la nomination pour la première fois au pays d'une femme au poste de procureur général.

MASCARA

Installation du nouveau président de la Cour

Mohamed Nedjar a été installé, jeudi, au poste de président de la Cour de Mascara en remplacement de Salah Ayache désigné au même poste à la Cour de Annaba. La cérémonie d'installation, à laquelle ont assisté les autorités civiles et militaires de la wilaya et des cadres du corps des magistrats, a été présidée par le représentant du ministère de la Justice, Mohamed Laâmouri qui a lu, à cette occasion, un message du ministre de la Justice, garde des Sceaux où il affirme la volonté de renforcer les droits et les libertés, d'assurer la sécurité judiciaire et de rapprocher le citoyen de l'appareil judiciaire.

Le ministre souligne, dans ce message, que le secteur de la justice commence à récolter les fruits des réformes engagées par le président de la République depuis son investiture et l'installation de la commission nationale de réforme de la justice, qui ont permis d'améliorer les prestations et le traitement des affaires dans un temps raisonnable et de valoriser les ressources humaines dont les compétences féminines appelées à assumer des postes de responsabilité.

Les modifications du code des marchés publics permettent aux entreprises algériennes d'être une force de frappe

Les modifications apportées au décret portant réglementation des marchés publics permettent aux entreprises algériennes d'être «une force de frappe» lors de la réalisation d'équipements publics, a indiqué, jeudi à Constantine, le directeur général de la Caisse de garantie des marchés publics (CGMP), Aomar Aït-Larbi. Ce responsable a précisé à l'APS, en marge d'une journée d'information consacrée aux missions de la CGMP, que les modifications apportées à l'article 59 du décret présidentiel n° 10-236 du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics donnent lieu à «une nouvelle forme avantageuse d'organisation de l'entreprise». La possibilité de soumissionner dans le cadre d'un groupement d'entreprises offre la possibilité aux entreprises algériennes «de décrocher d'importants marchés d'ouvrages publics», a ajouté M. Aït-Larbi, soulignant que la CGMP œuvre à faciliter à ses clients «une saine compréhension des règles régissant la commande publique. Il a ajouté, à ce propos, que la CGMP, de par sa mission managériale, s'applique à fournir à ses partenaires «la réponse appropriée à leur besoins en matière de cautionnement et de trésorerie». Dans les détails, le DG de la CGMP a décortiqué les différentes dispositions du décret présidentiel du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, mettant en exergue l'importance de maîtriser les paramètres régissant les marchés. Puisant dans les statistiques, M. Aït Larbi a indiqué que la CGMP détient un portefeuille comprenant 2 100 clients dont 100 grandes entreprises privées et publiques, inscrites dans la qualification 7, 8 et 9, et représentant 5% des clients de la caisse. Depuis sa création en 1998, la CGMP a octroyé 48 500 cautions pour un montant de 440 milliards de dinars, a-t-on noté. Depuis 2006, date de la mise en œuvre du procédé de l'avance trésorerie, la CGMP a validé 4 300 avances pour une valeur de 51 milliards de dinars. La CGMP est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) placé sous la tutelle du département des Finances. Sa mission principale consiste à faciliter la réalisation des projets d'équipements publics en palliant les difficultés rencontrées par les opérateurs économiques détenteurs de marchés publics.

SOUK AHRAS

Le caractère «très dangereux» de la consommation de viandes avariées souligné

Le caractère «très dangereux» de la consommation de viandes devenues impropre à la consommation en raison du manque d'hygiène et du non respect de la chaîne de froid a été mis en exergue jeudi à Souk Ahras. Le chef du service de protection du consommateur et de lutte contre la fraude à la direction du commerce, Hafid Khadraoui, a rappelé, dans ce contexte, qu'en août dernier, 50 personnes avaient été victimes d'une intoxication alimentaire après avoir consommé des merguez avariées. Il a également révélé, s'agissant de ce produit très prisé, que 24 échantillons de merguez sur les 29 analysés ces 6 derniers mois à Souk Ahras, ont été jugés impropre à la consommation. M. Khadraoui a ajouté, au cours d'une journée d'étude sur le commerce des viandes, que sept (7) parmi les échantillons prélevés contenaient des bactéries pathogènes en raison, principalement, du non respect de la chaîne de froid. Des fermentations et des poursuites judiciaires ont été décidées contre les 24 boucheries mises en cause, a souligné M. Khadraoui au cours de cette rencontre qui a réuni 30 bouchers, des vétérinaires et des membres de la chambre du commerce et de l'industrie CCI-Medjerda. L'intervenant a également rappelé, lors de cette journée d'étude organisée au siège de la Direction du commerce, les dispositions contenues dans le décret exécutif n° 53-91 du 23 février 1991, relatif aux conditions d'hygiène lors du processus de mise à la consommation des denrées alimentaires, que les opérateurs de la filière des viandes rouge et blanche sont «tenus de respecter». APS

ENERGIE

Sonatrach, Hyproc SC signe un contrat de construction de deux méthaniers pour le transport de GNL

La compagnie de transport des hydrocarbures «Hyproc

Shipping Company», une filiale de Sonatrach basée à Oran, vient de signer avec le chantier naval «Hyundai

Heavy Industries», un contrat pour la construction de deux navires sistership pour le transport de GNL d'une capacité de 171 800 M³ chacun, a-t-on appris, jeudi, du chef du centre communication de cette filiale, M. Khaled Sellami.



Le contrat, signé à Oran, prévoit la possibilité d'opter pour un troisième navire. Son montant est de 635 Millions USD. Les deux navires devant arborer le pavillon national seront réceptionnés à la fin de l'année 2016, a précisé la même source, ajoutant que le financement des deux navires provient de fonds nationaux, à savoir 10% pour Hyproc SC et à hauteur de 90% pour la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

Ces méthaniers seront dotés d'équipements issus des dernières technologies de l'industrie maritime, tant sur le plan de la sécurité de la navigation que sur le plan du respect de

l'environnement. L'acquisition de ces méthaniers fait partie d'un programme de modernisation et de rajeunissement de la flotte de la compagnie.

Ces deux acquisitions d'envergure qui seront suivies par d'autres, devraient permettre au groupe Sonatrach, à travers sa filiale Hyproc, de renforcer ses capacités de transport du GNL et sa position sur les marchés mondiaux lointains.

Ce contrat, précise-t-on au niveau d'Hyproc SC, est l'aboutissement d'un long processus ayant engagé les ingénieurs de la compagnie nationale durant vingt mois et qui a abouti, à la fin 2012, au lancement

d'un appel d'offres de présélection des chantiers navals. Les différentes étapes techniques qui ont suivi, ont conduit à la sélection des trois chantiers sud coréens : Daewoo Shipbuilding Marine Engine LTD (DSME), Hyundai Heavy Industries LTD (HHI) et Samsung Heavy Industries LTD (SHI).

La phase ultime d'ouverture des plis de l'offre financière des trois chantiers en lice, a eu lieu en août dernier. L'offre classée première a été celle du chantier HHI. Hyproc SC, rappelle-t-on dispose de 16 navires soit 8 transporteurs de GNL, 6 transpordeurs de GPL et 2 bitumiers.

Lancement prochain d'une nouvelle procédure d'immatriculation des contribuables

Une nouvelle procédure d'immatriculation des contribuables sera lancée prochainement, a annoncé jeudi à Oran le directeur général des impôts, Abderrahmane Raouya. Cette procédure consiste en la demande électronique du numéro d'identification fiscale (NIF) via le site web de la direction générale des impôts, a-t-il souligné en marge d'une rencontre régionale sur la situation des recouvrements et des objectifs à atteindre en matière de modernisation de l'administration avec la mise en place de nouvelles structures de proximité. Selon le directeur des opérations fiscales et du recouvrement, M. Issaad M'hand, le montant de la fiscalité ordinaire budgétaire, arrêtée au 31 août 2014, est de 1 418 mil-

liards DA, soit une évolution de 4 pour cent par rapport à l'année 2013, pour la même période. La fiscalité pétrolière a connu une légère baisse (moins de 2 pour cent) cette année par rapport à l'exercice précédent à la même période, en raison de la chute du prix du pétrole, a-t-il également indiqué.

La direction générale des impôts (DGI) a recouvré, de janvier 2014 à fin août, une assiette de 1 141 milliards DA avec un taux d'évolution de 7%, a encore fait remarquer M. Issaad M'hand qui a insisté sur la bonne gestion des services à travers la prise en charge des problèmes de formation des agents pour un meilleur recouvrement de

l'impôt. Pour sa part, le directeur régional des impôts d'Oran, M. Khabbaz Maâchou, a présenté un rapport sur la situation globale du recouvrement au niveau des sept (7) directions des impôts des wilayas de l'ouest. «Les objectifs fixés seront atteints avec la montée en cadence du recouvrement des impôts pour les mois restants de cette année», a-t-il déclaré.

Parlant des projets d'infrastructures au niveau de la wilaya d'Oran, il a indiqué que celui de la réalisation du centre régional des impôts est en phase de lancement des appels d'offres. Pour quatre autres centres des impôts programmés, deux seulement sont à l'étude, a-t-il ajouté.

BOUMERDES

La production mellifère dans la wilaya de Boumerdès a enregistré une baisse sensible cette saison, chutant de 190 tonnes en 2013 à 160 tonnes en 2014, et engendrant ainsi une flambée des prix de ce produit.

«La moyenne de rendement par ruche est estimée, cette année, à 3,7 kg contre 5 kg pour la campagne apicole précédente», ont indiqué à l'APS des professionnels du secteur, en marge du premier Salon du miel et des produits de la ruche.

Les conditions climatiques défavorables à la floraison, les maladies affectant les ruches non traitées et les incendies, ont été citées, entre autres,

Baisse de la production de miel, flambée des prix

comme étant les causes à l'origine de la régression de la production mellifère, et ce, en dépit des subventions accordées aux apiculteurs sur le Fonds national d'investissement et du développement agricole (FNDIA).

Les prix du kg de miel varient dans une fourchette de 3 000 à 6 000 DA selon le type du miel, a-t-on constaté au niveau des stands d'exposition.

L'élevage apicole dans la wilaya de Boumerdès est concentré particulièrement dans les plémentins des Issers, Dellys, Baghlia, Sidi Daoud et Naciria, régions peuplées d'eucalyptus, d'agrumes et autres espèces forestières fournissant les ressources floristiques

nécessaires au butinage des abeilles.

La wilaya de Boumerdès dispose actuellement de 90 000 ruches détenues par 2 200 apiculteurs, avec une partie destinée pour la production du miel et une autre pour la production des essaims et autres produits de la ruche (cire, pollen, gelée royale).

Quelque 25 exposants, issus de 11 wilayas, ont pris part à cette manifestation placée sous le signe : l'agriculture familiale : alimentation et protection de la planète. Elle a été visitée au premier jour, par des écoliers et se poursuivra jusqu'au 22 octobre courant, en vue de contribuer à une meilleure connaissance de l'activité apicole. (APS)

EDUCATION

Protestation des élèves du lycée de mathématiques de Kouba (Alger) contre leurs conditions d'hébergement



Les élèves du lycée spécialisé dans l'enseignement des mathématiques de Kouba (Alger) observaient jeudi un mouvement de protestation à l'appui de revendications portant sur l'amélioration de leurs conditions d'hébergement et de restauration, a constaté une journaliste de l'APS.

Le mouvement de protestation des lycéens, dont certains parents étaient sur place, a été organisé pour dénoncer «les mauvaises conditions d'hébergement» de ce lycée conçu pour abriter les «génies algériens», a-t-on appris auprès de certains élèves. Sur place, une certaine tension était visible, notamment chez les parents des élèves qui avaient tenu à dénoncer les conditions déplorables de la prise en charge de leurs enfants. En dépit de l'interdiction décidée par la direction du lycée pour l'accès de la presse dans l'enclave de l'établissement, les lycéens ainsi que leurs parents ont pu exprimer leur colère par rapport aux mauvaises conditions d'hébergement et de restauration.

Les lycéens ont dénoncé particulièrement «les mauvaises conditions de l'internat», une «restauration déplorable» et des «conditions de scolarité et de vie au sein de ce lycée infernale». Ces «petits génies» des mathématiques, issus de toutes les wilayas du pays vivent, ont-ils assuré, «une situation précaire, ne mangeant pas à leur faim, et

revendentiquent en premier lieu une nourriture décente et variée». Haydar, 14 ans, natif d'Oum El Bouaghi est un génie en «maths». Lauréat du brevet de l'enseignement moyen (BEM) de l'année scolaire 2013 avec une moyenne astronomique de 19,40 s'est plaint dans une déclaration à l'APS de la nourriture «infecte» servie dans la cantine de ce lycée.

«Nous mangeons des pâtes bouillies dans de l'eau trois fois par semaine et aussi du couscous, c'est notre seule nourriture, il faut que ça change», a-t-il martelé. Selma, de Tissemtilt (15 ans), un génie qui a obtenu 18 de moyenne au BEM en 2013/2014 a vu son niveau dégringoler à cause de la mauvaise nourriture et les conditions difficiles d'hébergement dans ce lycée. «Je pleure chaque nuit, je n'arrive pas à dormir à cause du bruit infernal causé par les lycéennes, nous sommes 24 personnes dans un même dortoir, je n'arrive plus à réviser et je dors pendant les cours», a-t-elle dit en pleurs. «Je ne veux plus rester dans ce lycée, car je suis obligée de demeurer éveillée chaque nuit pour surveiller mes affaires, je veux retourner dans ma ville», a-t-elle ajouté. Le jeune Haydar s'est plaint à son tour des mauvaises conditions d'hébergement et du manque d'hygiène. «Nous sommes 24 personnes dans un même dortoir, exigü, sans compacter la présence des rats qui nous terrorisent la nuit», a-t-il dit, ajoutant que «nous avons prévenu la direction à ce sujet. Sans résultat». Un parent d'élève venu en catastrophe de Tissemtilt après avoir reçu un appel téléphonique de sa fille, qui voulait rejoindre les classes préparatoires pour les grandes écoles.

SOCIÉTÉ

MOSTAGANEM

Deux morts et un blessé dans un accident de la route



Deux personnes, membres d'une même famille, ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée, dans un accident de la circulation survenu jeudi dans la commune de Oued El-Kheir (Mostaganem), a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau du chemin de wilaya (CW) 13 à l'entrée de la commune d'oued El-Kheir, suite à une collision entre un véhicule et un camion qui transportait les deux personnes (un père et son fils, âgés de 71 et 40 ans) qui sont mortes sur place, selon la même source. Les agents de la Protection civile ont transporté les corps des deux victimes vers le service de la morgue de l'hôpital de Sidi-Ali et le blessé qui se trouvait à bord du véhicule léger, vers les urgences du même établissement. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de l'accident.

COUP DE FILET DE LA POLICE Deux Maliens écroués pour escroquerie à Tiaret

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation, relevant du service de la Police judiciaire de Tiaret ont arrêté deux Maliens en possession de 1 000 coupures de papier ayant un format d'un billet de 1 000 DA, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps constitué. Les deux individus ont été arrêtés pour une affaire «d'escroquerie» à l'encontre d'un commerçant, a-t-on indiqué. Agissant sur renseignements, et suite aux déclarations du commerçant, les éléments de la dite brigade (BRI) ont ouvert une enquête sur cette affaire. Les deux Maliens ont proposé à la victime de leur fournir un (01) million de dinars dont la valeur lui sera rendue en triple (soit 3 millions de DA) et ce grâce à une matière magique dont ils détiennent le secret. Après leur avoir fixé rendez-vous pour le lendemain, la victime a alerté la police qui a arrêté les escrocs à l'intérieur de son local commercial, en leur possession des coupures de papier de format de billets de 1 000 DA. Par ailleurs, et en coordination avec le poste de sécurité de l'armée, relevant du secteur militaire opérationnel de Tiaret, les éléments de la même brigade ont arrêté, après les avoir surveillés, deux individus dans le quartier «Lala El-Abdia», au centre-ville de Tiaret, qui détenaient des armes (bombes), a-t-on indiqué dans un communiqué du service de la Police judiciaire de Tiaret. La police a saisi lors de la même opération une bombe lacrymogène.

SIDI BEL-ABBES Arrestation par la police de l'assassin 30 minutes après la découverte du crime

Les éléments de la sûreté de Sidi Bel-Abbès, ont procédé à l'arrestation de l'assassin de deux personnes grâce aux preuves scientifiques 30 minutes après la découverte du crime, jeudi après-midi, a-t-on appris vendredi, auprès de la cellule de communication de la sûreté de Sidi Bel-Abbès. Il s'agit du meurtre d'une femme B. KH, 54 ans et de sa fille adoptive B. K, 12 ans, à leur domicile sis à l'école primaire Mekaoui-Zoulikha, rue Aspirant Saâdane (Route de Telagh), à Sidi Bel-Abbès, après que le voisin a avisé la police par le numéro vert 1548, de l'odeur nauséabonde qui se dégageait de leur domicile, a-t-on précisé. L'assassin présumé (B.N 32 ans), un repris de justice et fils adoptif de la victime, a reconnu avoir commis le meurtre, pour affaire d'argent, a-t-on souligné. Le crime a été commis une semaine avant la découverte des cadavres, qui ont reçu chacun deux coups au niveau du coup et du ventre, a indiqué la source.

ILLIZI

70 millions DA pour la réhabilitation des voies urbaines

Une enveloppe de l'ordre de 70 millions dinars a été consacrée à la réhabilitation des voies urbaines de la ville d'Illizi, a-t-on appris auprès des responsables de la daïra du chef lieu. Inscrite dans le cadre du plan communal de développement 2014, cette opération ciblera dans une première phase une distance de 4 km du ce réseau, dont les travaux ont été confiés à la société Algérienne des travaux routiers de Sidi Moussa, a indiqué le chef de daïra d'Illizi, Moussa L'Oufi.

Une opération similaire a été également tenue pour la capitale du Tassili N'ajjer au titre des futurs programmes de développement, pour l'achèvement total des travaux de réhabilitation des voies à travers tous les quartiers du chef-lieu, a-t-il précisé. Cette action vise la remise en état du réseau de routes urbaines dégradées suite à une série de travaux divers, dont la rénovation du réseau d'assainissement.

L'opération qui a pour objectif aussi l'amélioration urbaine, permettra de donner un nouveau aspect esthétique pour la ville, la fluidité de la circulation, et l'élimination des points noirs relevés sur le même réseau, a fait savoir le même responsable.

TLEMCEN

Ensemencement de près de 250 000 alevins de tilapia en 2014

La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Tlemcen a enregistré, en 2014, l'ensemencement de près de 250.000 alevins de tilapia à travers des plans d'eau, a-t-on appris auprès de son responsable.

Les opérations d'ensemencement inscrites dans le cadre du programme du ministère de tutelle ont ciblé le barrage de Béni Bahdel (daïra de Béni Snouss) et une retenue collinaire de la commune de Amieur, a indiqué M. Koudier Derouiche à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation.

Il a rappelé que la wilaya de Tlemcen s'est lancée dans le programme depuis 2006 par l'ensemencement de 162.000 alevins de tilapia au niveau du barrage de l'Izidhar à Sidi Abdelli. En 2009, il a été procédé à la même opération de 1.000 alevins de tilapia rouge et argenté au niveau de bassins d'irrigation de trois exploitations agricoles pilotes de la daïra de Maghnia.

Cette expérience s'est généralisée dans les années suivantes pour toucher 12 exploitations agricoles par l'ensemencement de 30.000 de tilapia ordinaire en plus de la poursuite du repeuplement des barrages dont celui de Hammam Boughrara de 400.000 alevins de la même espèce.

La célébration de la Journée mondiale de l'alimentation a été marquée dans la wilaya de Tlemcen par l'organisation de portes ouvertes et de campagnes de sensibilisation sur l'aquaculture dans les villes côtières dont Honaine, Marsa Ben M'hidi et Ghazaouet pour faire connaître la valeur nutritive des poissons d'eau douce. La direction et la chambre de la pêche de la wilaya et l'école de formation technique de la pêche et d'aquaculture de Ghazaouet ont organisé des manifestations dont des conférences pour les élèves du moyen et du primaire, une table ronde sur les richesses halieutiques de Tlemcen et un concours de la meilleure embarcation de pêche et un autre du meilleur dessin sur l'alimentation.

Cette manifestation sera clôturée par une cérémonie de remise de prix aux lauréats des deux concours et un hommage au doyen des professionnels de la mer et à des retraités du secteur.

AUTOMOBILE Ouverture à Tlemcen d'un salon des voitures anciennes

Un premier salon des anciennes voitures, placé sous le slogan «L'élegance des voitures anciennes», s'est ouvert jeudi au pavillon d'exposition de Koudia (Tlemcen).



Organisée conjointement par l'association culturelle «El kortobia» et la maison de la culture «Abdelkader Al-loula», cette manifestation de trois jours, la première du genre à Tlemcen, étaie une variété d'anciennes voitures de marques européennes et américaines.

Les voitures exposées, dont les dates de fabrication remontent aux années 50, 60 et 70, appartiennent à

des collectionneurs des wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Oran et Ain Témouchent, qui ont voulu partager cette passion avec le grand public.

Ces belles et anciennes voitures ont toutes une histoire, a indiqué Ketita Abderrazak qui possède une grande collection de voitures anciennes à Tlemcen à l'instar de Benblal, Lachaichi et Soulimane, d'autres collectionneurs de voitures.

Parmi les voitures exposées, une allemande qui avait servi à transporter le défunt président de la République Ahmed Benbella lors de sa visite en 1962 à Tlemcen.

«Toutes les voitures qui sont exposées fonctionnent encore à merveille et sont jalousement sauvegardées par leurs propriétaires», tous fiers de partager leur passion avec le grand public.

BLIDA

18 tonnes d'ordures ménagères sont enlevées quotidiennement

Belhadj Ahmed

Parmi les points examinés par les élus de l'APW de Blida au cours de la récente session, figurait celui de l'enlèvement des ordures ménagères, à travers les différentes communes de la wilaya.

Il convient de souligner, que le problème de l'enlèvement des ordures ménagères se pose avec acuité, notamment au chef lieu de la wilaya et ce malgré l'instauration d'un plan d'hygiène mis en place par la wilaya.

Quelques mois après son installation à la tête de la wilaya, Mohamed Ouchen n'a pas accepté voir le chef-lieu crouler sous les ordures, ce qui donnait une fausse image situation incita le wali à créer une en-



treprise avec un statut d'EPIC, chargée de l'enlèvement et du ramassage des déchets domestique et inertes.

Une fois opérationnelle, cette entreprise donna de l'espoir non seulement aux habitants mais aussi aux gens de passage qui se sont réjouis en constatant l'amélioration de la situation au

plan environnemental. Cependant, l'action ne fut qu'éphémère, car en dépit de la création de cette entreprise, le problème de l'hygiène ne semble pas trouver sa solution notamment au niveau de la commune de Blida où les habitants et les autorités locales se renvoient la balle. Les habitants du chef-lieu

de la wilaya estiment que les employés de l'EPIC ne font pas correctement leur travail et ce malgré les moyens dont ils disposent, de leur côté, ces derniers affirment procéder quotidiennement à l'enlèvement de plus de 100 tonnes d'ordures ménagères, et malgré cela ils sont l'objet de jets de pierres et d'agression dans certains quartiers. Ils affirment par diverses sortes.

Un des habitants du quartier Dourette, nous a accosté pour nous dire que par le passé, du Printemps à la fin de l'automne, un camion arroseur de la mairie passait dans les différents quartiers, alors qu'aujourd'hui, les rues et les placettes sont devenues des décharges à ciel ouvert, ce qui permet aux moustiques, aux rats, aux chiens errants de vivre aisément.

JIJEL

Attribution de 1.600 logements sociaux avant la fin de l'année

Un total de 1.610 logements publics locatifs (LPL) sera attribué durant le dernier trimestre de l'année en cours dans la wilaya de Jijel, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Le nombre de logements à distribuer à travers onze (11) communes de la wilaya de Jijel a été décidé lors d'une réunion présidée par le wali, Ali Bedrici, en présence des chefs de daïras et des directeurs concernés, a-t-on indiqué.

Lors de cette rencontre, le chef de l'exécutif de la wilaya a instruit les responsables présents à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'attribution de ces logements dans les délais fixés. Un ensemble de 380 LPL, dont 85 pour la résorption de l'habitat précaire, a été distribué dans sept (?) communes de la wilaya depuis le mois de janvier dernier, a-t-on rappelé, soulignant que près de 2.000 unités auront été attribuées durant l'année en cours.

TÉLÉCOMMUNICATIONS Lancement à Bordj Bou-Arréridj de la téléphonie 4G sans fil en mode fixe

La téléphonie de quatrième génération (4G LTE) sans fil en mode fixe a été lancée, jeudi, dans trois communes de la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

Cette nouvelle technologie permettant de naviguer sur le net en haut débit, à partir d'un téléphone sans fil en mode fixe, a été lancée par l'opérateur historique Algérie Télécom dans les communes de Bordj Bou Arréridj, Ras El Oued et Ain Taghrout où les usagers particuliers (et non plus seulement les abonnés disposant d'un registre de commerce) peuvent désormais bénéficier de ce service.

Le prix du service, qui ne nécessite qu'un modem et une carte mémoire, est 3.500 dinars, ont précisé des représentants d'Algérie Télécom, soulignant que la 4G LTE sans fil en mode fixe, à haut débit, permet de couvrir les villages et les localités éloignées.

APS

BOUIRA

Plusieurs localités de la wilaya alimentées en eau potable d'ici la fin de l'année

Plusieurs localités relevant de certaines communes de l'ouest et du sud ouest de la wilaya de Bouira seront alimentées en eau potable à partir du barrage de Koudiet Acerdoune d'ici à la fin de l'année en cours.

Parmi ces localités, figurent notamment les villages d'Ain Laâzra, Ben Haroun et Ain Chriki, qui relèvent de la commune de Djebahia (ouest), où les travaux du projet de raccordement avancent à un rythme soutenu pour être achevés d'ici à la fin de l'année, a indiqué jeudi le wali, Nacer Maskri, lors d'une visite d'inspection du projet.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a donné, à cet effet, des instructions aux parties concernées en vue d'accélérer les travaux du projet et de le livrer dans les délais pour «répondre rapidement aux besoins des populations locales» en matière d'approvisionnement en eau potable.

Les habitants des localités relevant des communes de Bouderbala, Djebahia et Ain Laloui, à l'ouest de la ville de Bouira, sont eux aussi concernés par des projets similaires qui devront être



réceptionnés avant fin 2014. «Tous les projets inspectés sont en cours d'achèvement, et les populations de l'ouest et une partie du sud-ouest de la wilaya seront ainsi raccordées aux réseaux d'eau potable d'ici la fin de l'année», a assuré M. Maskri.

Les travaux de raccordement en AEP de ces communes à partir du barrage de Koudiet Acerdoune connaissent de légers retards dus notamment à des oppositions de citoyens et à des contraintes administratives. C'est le cas notamment à Bouderbala, où le chantier de réalisation de la station de

pompage (SP1) connaît un certain retard sur son échéance prévisionnelle de 12 mois.

Dans la commune de Djebahia, la réception d'un réservoir de 5000m³ pour alimenter les localités d'Ain Laâzra, Ben Haroun et Ain Chriki est «imminente», a-t-on souligné, au vu du taux d'avancement des travaux qui sont de l'ordre de 99%.

Outre Djebahia et Bouderbala, d'autres communes, à l'instar de Souk El Khmis et El Mokrani (sud-ouest), seront elles aussi raccordées au barrage de Koudiet Acerdoune.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À TIZI-OUZOU Un objectif d'emblavement céréalier de près de 6000 hectares

Un objectif d'emblavement céréalier de 5920 hectares est fixé dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour la présente campagne labours-semaines, soit une extension de l'ordre de 20 ha par rapport à la campagne précédente, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Sur cette superficie globale, représentant environ 6% de la surface agricole utile (SAU) de la wilaya, estimée à 98000 ha, il a été destiné une sole de 5350 ha pour la culture du blé, 450 pour l'orge et 120 pour l'avoine.

Près de la moitié de cette superficie est localisée dans le périmètre céréalier de Draâ El Mizan, considéré comme le «grenier» de la wilaya. Le reste des parcelles céréalières est situé dans les zones de Fréha, Tizi-Genif, Mekla et Ouaguenoun.

Entamée avant les grandes pluies, synonyme de l'enlisement des tracteurs dans les terres argileuses, l'opération de préparation des lits d'ensemencement a donné lieu, au 14 octobre courant, au labour de 2075 ha, soit l'équivalent de 35% de l'objectif assigné pour cette campagne, selon une estimation de la chargée des céréales au niveau du service de l'organisation de la production et de l'appui technique de la DSA.

Pour ce qui est des intrants agricoles nécessités par cette campagne, Mme Ladrâoui Soraya fait état de la disponibilité d'une quantité de 7864 quintaux d'engrais azotés au niveau de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) et autres greneiers agréés, structures chargées également de l'écoulement d'un volume de 13799 qx de semences certifiées,

soit 13037 pour le blé dur et 762 qx pour le blé tendre.

Concernant les crédits de campagne, servis à des taux bonifiés par la Banque agricole et du développement rural (BADR), la CCLS de Draâ Ben Khedda en a reçu à ce jour 37 dossiers d'une valeur global de pres de 26 millions de dinars. Ces crédits remboursables en nature, consistent en la livraison pour la CCLS, en fin de campagne moissons-battage, d'une partie des récoltes engrangées par les débiteurs, a-t-on relevé à la DSA.

La dernière campagne moissons-battage dans la wilaya s'est soldée par la récolte de 104.494 qx de céréales (toutes espèces confondues), dont 96710 de blé, 6558 d'orge et 1226 qx d'avoine. Sur cette récolte globale, il en a été livré à la CCLS une quantité de 6338 qx.

AÏN DEFLA

Rencontre sur la prévention des catastrophes naturelles : « On doit instaurer une culture des catastrophes chez nos citoyens »

Salim Ben

La salle des réunions de la wilaya d'Aïn Defla, a accueilli hier une rencontre sur la prévention des catastrophes naturelles, présidée par Tahar Melizi délégué général de la prévention contre les risques majeurs au niveau du ministère de l'intérieur et collectivité locales, en présence du wali d'Aïn Defla, le P/APW, le S/G, les autorités civiles et militaires les 14 dairas et les 36 maires de la wilaya.

Tahar Melizi a souligné que les communes connaissant annuellement des inondations doivent se préparer à faire face aux risques pouvant menacer la vie des citoyens, en repérant les endroits à risques, en étudiant leurs causes, et en informant les citoyens, notamment par le biais des radios locales. Le colonel de la Protection

civile d'Aïn Defla a présenté une projection portant sur les zones à haut risque dans la wilaya et les différentes mesures qui ont été prises durant les actes naturels durant l'année passée ainsi que les moyens pour lutter contre ces catastrophes naturelles, par ses services. Ainsi le DUC, le DTP et le directeur de l'hydraulique ont présenté leurs lectures sur les mesures prises et présenté les travaux lancés pour protéger les citoyens. Tahar Melizi a également mis l'accent sur l'indispensable nettoyage annuel des aervaloirs et le curage des oueds avant la saison des orages. Il a aussi insisté sur l'importance d'installer une commission, dans les communes et la wilaya, pour gérer les risques de catastrophes par des mesures de protection adéquates.

De son côté, le wali d'Aïn Defla Derfouf Hedjiri, a indiqué que la wilaya d'Aïn Defla a pris un ensemble de mesures de prévention contre les inondations enregistrées

TAMANRASSET

Divers projets pour améliorer le cadre de vie du citoyen à In-Guezzam

Divers projets visant à améliorer le cadre de vie du citoyen sont en cours de réalisation dans la daïra d'In-Guezzam (400 km au Sud de Tamanrasset).

Parmi ces projets de développement, inspectés récemment par les autorités de la wilaya, figurent un chantier de construction de 324 logements ruraux dont les travaux enregistrent un avancement de 63%, et un autre de 100 logements de type public locatif (LPL), confiés à trois entreprises locales. Quelque 200 emplois ont été générés à travers ces projets d'habitat qui contribueront à la satisfaction de la demande sur le logement dans la région.

Lors de sa récente visite de terrain à la daïra d'In-Guezzam, le wali de Tamanrasset, Ali Djamaa, a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, selon les normes techniques requises et avec des matériaux de construction locaux, de bonne qualité.

Réalisée pour un financement de plus de 105 millions DA, une nouvelle maison de jeunes, inaugurée par les autorités de la wilaya au cours de cette visite, renferme plusieurs salles appropriées à abriter diverses activités, notamment éducatives, sportives et de loisirs.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a pris, à cette occasion, la décision de renforcer la bibliothèque de cette nouvelle structure juvénile par des dotations d'ouvrages.

Le chantier de réalisation d'une piscine de proximité à In-Guezzam, d'un coût de 124 millions DA, est à 30% d'avancement, selon des responsables de la direction locale de la jeunesse et des sports. Une enveloppe de plus de 253 millions DA a été, en outre, réservée à une opération d'aménagement urbain à In-Guezzam, à être achevée d'ici le début 2015, selon les explications fournies aux autorités de la wilaya.

M. Djamaa a mis l'accent sur le rôle des responsables locaux du secteur de la santé dans l'amélioration des conditions d'accueil à l'établissement public de santé de proximité d'In-Guezzam, tout comme il a insisté sur la mise à niveau des prestations offertes aux citoyens, notamment à travers le dépannage des équipements sanitaires, avant la fin de l'année courante. D'autres structures sont en cours de réalisation au niveau de cette collectivité frontalière, à l'instar d'un siège de l'inspection des douanes, réalisé à 46%. Un montant de 235 millions DA a été consacré à la réalisation de cette installation.

Ce programme de développement compte aussi un projet en voie de réalisation d'un tribunal, pour un coût de plus de 250 millions DA. Les autorités de la wilaya de Tamanrasset ont affirmé, lors d'une réunion avec la société civile d'In-Guezzam, que toutes les préoccupations des citoyens concernant notamment l'assainissement, l'éclairage public et l'électricité rurale, seront prises en charge prochainement, à travers différents programmes du développement.

APS

chaque année dans plusieurs agglomérations ainsi qu'au chef-lieu de cette wilaya et appelé les 36 maires des communes de prendre les mesures nécessaires et protéger ainsi les citoyens, la nature et les animaux.

Le délégué général a appelé les concernés d'instaurer une culture de la prévention des risques majeurs en lançant des actions de sensibilisation, qui doivent concourir à un programme interactif à nos enfants pour l'assimiler sans grandes difficultés. Le même responsable a affirmé « Le premier objectif de ces actions est de sensibiliser le public sur l'importance de la prévention contre les catastrophes naturelles et de faire connaître par la même occasion le rôle de la protection civile durant les catastrophes de ce genre ». Aussi, notre souci est de montrer au citoyen comment agir durant la survenue de catastrophe ».

Une méditation divertissante sur les préjugés racistes proposée dans le dernier roman de Amara Lakhous

L'écrivain algérien Amara Lakhous poursuit son exploration des préjugés racistes en Europe dans son dernier roman «Querelle autour d'un petit cochon italienissime à San Salvario» avec les tribulations d'un journaliste italien victime de son propre faux «scoop» sur un prétexte règlement de comptes entre clans mafieux rivaux.

Dans ce livre de 200 pages, écrit initialement en italien et traduit en français pour les éditions algérienne et française (Barzakh, Actes Sud), Amara Lakhous a choisi de situer son histoire à Turin, ville du nord de l'Italie à l'histoire jalonnée d'importants mouvements migratoires du sud du pays, d'Europe de l'Est et d'Afrique. Au quartier cosmopolite de San Salvario, le journaliste Enzo justifie sa présence vis-à-vis de son rédacteur en chef en prétendant être sur une piste sérieuse pour élucider les circonstances d'un double meurtre impliquant les milieux mafieux roumain et albanais. Ce mensonge, transformé en «Une» du journal par le rédacteur en chef, sera le point



de départ d'un «cirque médiatique» dans lequel se retrouve embarqué Enzo, obligé de recruter un comédien pour tenir le rôle des différents informateurs du journaliste. Ces caricatures de «Gorge profonde» - surnom de la source anonyme à l'origine du Watergate, un scandale politique aux Etats-Unis qui a valu son poste à l'ancien président américain Richard Nixon (1974) -, alimenteront par leurs témoignages les différents rebondissements de l'affaire. Ce feuilleton médiatique est surtout l'occasion pour l'écrivain d'explorer à souhait les préjugés xénophobes contre les communautés d'Europe de l'Est à la veille de l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne. Le journaliste, principal narrateur du roman, est également confronté à un conflit communautaire entre ses voisins musulmans et chrétiens, survenu à cause de «Gino», un cochon qui a pénétré dans une mosquée provoquant la colère des fidèles envers son propriétaire et la so-

lidarité des défenseurs de la cause animale. L'intrusion du cochon dans la mosquée suscitera, par ailleurs, l'ire de certains habitants de San Salvario, et alimentera davantage la haine envers la communauté musulmane du quartier, «incapable de s'intégrer» à la société italienne. Alternant entre les deux «affaires», les onze chapitres du roman, racontés en majorité à la première personne par le journaliste, sont également truffés de références à la sombre histoire de la Mafia italienne, à travers l'évocation de criminels de ses clans les plus connus, comparés aux fausses sources du journaliste. Amara Lakhous éclaire aussi sur la sociologie particulière de la ville de Turin dont la célèbre usine automobile avait attiré des travailleurs de tous horizons, avant de devenir tel que décrit par l'auteur: un repaire pour le trafic de drogue et la prostitution suite à l'essoufflement de sa principale industrie. Quant aux préjugés racistes, sujet principal du roman, ils sont abordés par l'écrivain comme une «maladie incurable» ancrée dans la société italienne depuis des générations. Ce constat est illustré notamment par les souvenirs d'enfance du héros du roman, victime, lui aussi, du racisme de ses camarades du Nord à cause de ses origines méridionales. Avec ses multiples rebondissements, ses personnages hauts en couleur, sa narration simple et son humour efficace, «Querelle autour d'un petit cochon italienissime à San Salvario», offre au lecteur une occasion des plus divertissantes de méditer sur une Europe en proie à la peur de l'autre. Ce troisième roman d'Amara Lakhous, confirme également le talent de conteur de l'écrivain qui priviliege la force du récit aux floritures formelles et stylistiques, tout en explorant d'une nouvelle manière un sujet déjà abordé dans ses précédentes œuvres.

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'AÏN TÉMOUCHENT :

Le court métrage «Suicide» de Derouane Beladjila a remporté, jeudi, le premier prix des premières journées cinématographiques d'Aïn Temouchent doté d'un montant de 50.000 DA. Le jury du festival a choisi cette œuvre produite en 2012 pour la qualité de la réalisation effectuée par ce jeune cinéaste, a souligné son rapporteur. Le deuxième prix d'un montant de 30.000 DA a été décerné au jeune Abdeldjoud Ababou pour son film «L'Identité» réalisé en 2012, alors que le troisième prix (20.000 DA) est revenu à M'hiedine Benabdah pour son court métrage «Les derniers recours» réalisé en 2013. Ces trois distinctions ont été remises aux lauréats par les autorités locales qui ont honoré, à cette occasion,

le réalisateur Moussa Haddad présent lors de cette 3e journée et les membres du jury. Trois autres prix d'encouragement ont été décernés par les membres du jury à «Equivoques» de Youcef Belghalem, «Le terrorisé» de Youcef Soukait et «Je hais ma vie» de Belfrad Hakim. Dans une allocution à cette occasion, le président du jury Mohamed Bensalah a mis l'accent sur l'importance de ce «premier jalon pour la relance du cinéma à Aïn Temouchent qui doit être ponctué par un travail quasi permanent pour la formation de cinéastes à travers les ateliers qui seront mis sur pied». Une médiathèque sera ouverte au niveau de ce complexe culturel pour encourager la projection de films sur place, a-t-il annoncé.

Le court métrage «*Suicide*» remporte le premier prix

Tout en demandant l'aide et le soutien des autorités locales pour la relance et le développement du 7e art à Aïn Temouchent, le responsable du jury a invité les étudiants du centre universitaire de la ville à s'impliquer dans ce processus. «Des passerelles devront relier par ailleurs les villes organisatrices de manifestations sur le court métrage et Aïn Temouchent, à l'instar de celle initiée avec Béjaïa», a déclaré Bensalah Mohamed. La troisième et dernière journée de ce festival a été marquée par la projection de 3 œuvres, notamment «Ard Bladi», «Le dernier message» et «Le cri silencieux», en présence du réalisateur Moussa Haddad qui s'est déclaré satisfait de la qualité des travaux projetés. «Une force nou-

velle est entrain de voir le jour en Algérie dans le domaine du cinéma. Elle désire aller très loin dans le septième art», a-t-il souligné. «Nous devons organiser des actions de sensibilisation et d'information pour contribuer au retour des cinéphiles dans les salles de cinéma», a-t-il ajouté. Tout en saluant l'initiative du ministère de la Culture visant la réappropriation et l'aménagement des salles de cinéma, Moussa Haddad a indiqué à l'APS qu'il travaille sur plusieurs projets dont les premiers aboutiront dans cinq à six mois. Il devrait assister, en fin d'après-midi, à la projection du film «Harraga Blues» au complexe culturel d'Aïn Temouchent.

L'Orchestre symphonique de la variété nationale consacre sa première soirée au «Grand Sud»

L'Orchestre symphonique de la variété nationale, nouvellement créé, a animé jeudi soir à la salle Ibn Zeydoun à Alger, sa première soirée, sous la direction du maestro Farid Ouamer, sous le thème «Le Sud». Les membres de l'orchestre, qui compte plusieurs musiciens et interprètes originaires du sud du pays, ont animé un concert de variété où patrimoine et rythmes modernes et classiques se mêlaient, dans une symbiose parfaite, ayant réussi à conquérir le public.

L'entame de la soirée a été marquée par l'exécution de deux morceaux «Ami diwani» et «Assout», qui ont vite transporté le public dans la féerie du grand Sahara algérien. En hommage au défunt Othmane Bali, la chorale de l'orchestre a interprété avec brio sa magnifique chanson «Damea» (larme).

Lors de cette soirée, le public a pu apprécier les chants de la troupe «Ah El-lil» (les gens de la nuit) de Timimoun, dont le fondateur, Hadj Foulani Barka a interprété, avec l'un ses compagnons, des extraits tirés des chants soufis, revisités par le maestro Ouamer. La chanteuse Aicha de Tamansisset est montée ensuite sur scène pour interpréter deux chansons intitulées «Jeunesse» et «Sentiment», suivies d'un morceau musical composé par le défunt Maati Bachir, exécuté au violon par Sid Ahmed Fellah. L'artiste Chaghli Kadem, venu du fin fond du Sahara, a présenté plusieurs chansons avant d'interpréter en duo avec Hadj Barka, la chanson «Amine Amin» du défunt Othmane Bali, à qui un hommage a été rendu tout au long de la soirée. A la fin de la soirée, la ministre de la Culture Nadia Labidi a affirmé que «les espaces culturels et artistiques sont ouverts aux artistes amateurs», tout en promettant que «cet orchestre qui a vu le jour à travers sa soirée dédiée au grand Sud reviendra bientôt avec d'autres œuvres». Le directeur de l'Orchestre symphonique national (OSN), Abdelkader Bouazza a affirmé, dans une déclaration à l'APS, qu'il veillerait à présenter ce spectacle dans d'autres wilayas du pays, estimant que «cette soirée est un événement historique qui marque la naissance de l'orchestre symphonique de la variété nationale». Après avoir salué la création de cet orchestre, il a affirmé que «c'est un orchestre unique dans son genre car comptant parmi ses membres des musiciens d'exception». «C'est là une occasion pour faire connaître la richesse de l'identité musicale et artistique algérienne et de montrer son beau visage», a-t-il soutenu. Cette soirée a été sanctionnée par un hommage aux artistes venus du Sahara à l'instar de Chaghli, Hadj Barka, la chanteuse Aicha et le maestro Farid Ouamer.

Les troisièmes journées nationales du court-métrage du 20 au 25 décembre à Bechar

Les troisièmes journées nationales cinématographiques du court métrage de Bechar seront organisées du 20 au 25 décembre à la maison de la culture "Kadi Mohamed", a-t-on appris auprès de la direction locale de la Culture. Un comité local chargé de la sélection des œuvres des jeunes cinéastes,

issus de différentes régions du pays, a entamé ses travaux pour le choix des productions qui seront en compétition à l'occasion de cette manifestation cinématographique, a-t-on précisé. Ces journées artistiques et culturelles sont une opportunité pour découvrir le talent de jeunes cinéastes amateurs, et

un espace de promotion de leurs travaux devant les spectateurs partageant leur passion pour le 7e art, a-t-on signalé. En marge du concours, un panorama du cinéma national, des conférences-débats sur le cinéma national et international et des ateliers techniques de formation, seront organisés au

profit des participants, au nombre d'une vingtaine, avec la contribution de professionnels du secteur, a-t-on souligné. Cette rencontre nationale cinématographique organisée depuis 2011, n'a pas pu avoir en 2013 pour cause de manque de financements, a-t-on fait savoir de même source. A P S

INTOXICATION ALIMENTAIRE: 5000 cas enregistrés annuellement en Algérie

Environ 5000 cas d'intoxications alimentaires sont enregistrés annuellement à l'échelle nationale, a indiqué, jeudi à Alger, le président de la Fondation nationale pour la Promotion de la santé et le Développement de la Recherche (FOREM), Pr Mustapha Khiati. «Le nombre d'intoxications alimentaires est inquiétant et est estimé à 5000 cas par an. Ce chiffre ne concerne que les patients qui se sont présentés dans un service hospitalier», a précisé le Pr Khiati à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, citant une enquête sur ce sujet. Il a expliqué que les principales causes des intoxications résidaient dans le manque d'hygiène des lieux de restauration, le non respect de la chaîne de froid, l'utilisation de produits périmés et la réutilisation excessive des huiles de cuisson. Il a suggéré à ce propos de contrôler les restaurants régulièrement, d'appliquer de fortes sanctions en cas du non respect des règles d'hygiènes, de respecter les dates de péremption des aliments et de vérifier l'état de conservation des produits alimentaires. Pour ce faire, le président de la FOREM a recommandé la création d'un service de prévention dans toutes les communes chargé de la communication et la sensibilisation aux questions de santé publique.

SKIKDA

Un grand nombre de diabétiques reçus au Village de la santé

Le Village de la santé, conçu notamment pour les diabétiques, a attiré un grand nombre de malade atteints de cette maladie chronique, aussitôt après l'ouverture, jeudi après-midi de cette structure située au centre de la ville de Skikda, a-t-on constaté. Le Village, parrainé par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, compte 15 tentes réservées aux différentes spécialités médicales, formant un établissement hospitalier ouvert aux diabétiques, mais également aux patients atteints d'autres pathologies. La direc-

tion locale de la santé a mobilisé 50 médecins pour la réussite de cette initiative prévue pour dix jours, et qui donnera lieu à diverses prestations médicales, ont indiqué les organisateurs. Cette structure temporaire, qui ouvrira ses portes tous les jours de 8 h à 17 h 30, verra dès les médecins veiller au dépistage précoce du diabète, et donner les conseils nécessaires pour prévenir ou traiter cette maladie. Les patients, visiblement séduits par cette initiative ont été unanimes à souhaiter que ce Village puisse être ouvert durant toute l'année.

PRÉVENTION La restauration rapide cause de la hausse du nombre de malades chroniques en Algérie

La propagation du phénomène de la restauration rapide, communément appelée fast-food, dans la société algérienne a «considérablement» contribué à la hausse du nombre de malades chroniques, selon des spécialistes en médecine.

A cet égard, le chef de service cardiologue au Centre hospitalo-universitaire (CHU), Nafissa Hamoud (Ex-Parnet), le professeur Djamaeddine Nibouche a mis en garde contre le changement de l'hygiène de vie dans notre société et la multiplication des fast-foods, qui ont «considérablement» contribué à la hausse du nombre de malades chroniques. Le spécialiste a regretté l'abandon du régime alimentaire sain dans notre société, soulignant que les Algériens sont aujourd'hui en train de subir les conséquences de l'amélioration du niveau de vie et de la surconsommation des glucides, des viandes, des matières grasses et des boissons gazeuses, au même titre que les pays développés, sinon plus. La surconsommation de repas riches en matières grasses est devenu un phénomène social, dû notamment à la propagation des fast-food, a estimé le professeur Nibouche, qui a tiré la sonnette d'alarme autour de la surconsommation de «chawarma et de grillades», qui provoquent souvent des problèmes cardiaques et des cancers. Le spécialiste a appelé, à cet effet, les autorités locales à limiter l'ouverture de fast-foods près des établissements éducatifs, qui favorise l'apparition précoce chez les jeunes des maladies du cœur, du diabète et de l'hypertension artérielle, outre le surpoids. Si ce type de restauration rapide a vu le jour dans les pays développés, il y a lieu de souligner qu'elle s'est répandue, de façon



rapide et anarchique, dans toutes les villes algériennes, sous différents noms (hamburgers, sandwich, pizzas et chawarma). Cette activité commerciale connaît un grand engouement chez les jeunes commerçants, car n'étant pas coûteuse et ne nécessitant pas d'énormes moyens matériels et humains, outre les gains qu'elle génère, en raison de la grande affluence des citoyens sur ce type de restauration.

Le docteur Djawad Fasla, médecin privé spécialiste en diabétologie-endocrinologie à Oran, a pour sa part, insisté sur la nécessité de former des nutritionnistes pour assurer un bon suivi des malades et sensibiliser les citoyens aux dangers d'une alimentation «déséquilibrée et inadaptée», affirmant que les médecins avaient tendance à focaliser sur le traitement médicamenteux, négligeant le suivi nutritionnel des patients, en raison notamment du manque de nutritionnistes.

L'origine du sandwich, cet encas à base de tranches de pain et de viande grillée, remonte au lord bri-

tannique Sandwich, qui a vécu au XVII^e siècle. Les faits historiques précisent que le lord était un passionné de jeux au point de s'oublier et de sauter les repas. Alors, son cuisinier personnel lui a confectionné un petit encas, en plaçant une tranche de viande grillée au milieu de deux tranches de pain. Cette invention culinaire s'est répandue ensuite à travers le Royaume-Uni, sous le nom du lord, sandwich.

Le sandwich est devenu une habitude culinaire frontalière, promue par des spots publicitaires diffusés en boucle sur les chaînes satellitaires mondiales, qui encouragent ainsi une alimentation grasse, sucrée et pauvre en protéines et en vitamines, préparée dans les conditions d'hygiène les plus rudimentaires, ce qui constitue une véritable bombe à retardement pour la santé publique. Le tiers de la population algérienne souffre d'obésité et son quart est atteint d'hypertension artérielle, a indiqué la présidente de la Société algérienne de diabétologie (SAD), Zâkia Arbouche, également chef de service de diabétologie au CHU de Tizi-Ouzou, en se référant à plusieurs enquêtes nationales. A cet effet, elle a appelé à la nécessité de renforcer la prévention en vue de réduire la surconsommation du sucre et du sel et des sandwichs, riches en matières grasses, tout en incluant l'éducation sanitaire dans le système éducatif, afin de protéger les futures générations contre les risques des maladies chroniques et de leurs complications.

OBÉSITÉ

20% des élèves entre 12 et 17 ans en surpoids

Une étude réalisée par l'établissement public de santé de proximité de Bouzarréah (EPSP) a révélé que 20 % des élèves scolarisés âgés entre 12 et 17 ans étaient en surcharge pondérale ou une forme d'obésité. L'étude réalisée en 2011, a touché un échantillon de 2832 élèves des différents cycles à El Biar, Ben Akoun, Bouzarréah, Beni Messous, Dely Ibrahim et Hydra. Les résultats de l'étude montrent que 20 % de ces élèves (566) présentent une surcharge pondérale ou une obésité, selon les critères de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). En dépit d'une alimentation variée à la maison, 66 % des élèves consomment quotidiennement des sucreries, 63 % des pâtisseries et boissons gazeuses et 78 % des friutes trois fois par semaine expliquent les auteurs de l'étude. 47 % des sujets pris en échantillon consomment

des aliments qui favorisent l'excès pondéral. L'expérience prouve que dans 20 à 70 % des cas, les individus ayant souffert de surpoids durant leur enfance ont tendance à trainer cette pathologie à l'âge adulte. Des études similaires effectuées en 2007 dans la région de Ain Smara (wilaya de

Constantine) auprès d'enfants âgés entre 8 et 10 ans ont révélé que 14 % de ces enfants souffraient de surcharge pondérale. A Sétif, le dépistage en milieu scolaire révèle un taux d'obésité de 13,5 % chez cette catégorie. Une autre enquête réalisée à Sidi Bel-Abbès retrouve une prévalence de

ce phénomène de 8,3 %. Les nutritionnistes, pédiatres et cardiologues ont mis en garde contre la prévalence du surpoids-obésité en Algérie, notamment chez les enfants en raison d'une fréquentation accrue des fast-food proches des établissements scolaires et universités. Devenu un

problème de santé publique, le surpoids est à l'origine, selon les spécialistes, de maladies graves, notamment le diabète, les maladies cardiovasculaires et le cancer. Ces pathologies qui surviennent souvent avec l'âge, sont aujourd'hui de plus en plus répandues chez les jeunes.

Environ 17 % des enfants souffrent d'obésité

Environ 17 % des enfants souffrent d'obésité dont 5 % d'entre eux présentent une obésité sévère, a indiqué, jeudi à Alger, le pédiatre à l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'El Harrach, Dr Tahar Sahraoui. «L'obésité est de plus en plus fréquente chez les enfants car pas moins de 17 % d'entre eux souffrent d'excès pondéral dont 5 % présentent une forme sévère d'obésité», a précisé le Dr Sahraoui, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. L'enquête nationale, réalisée par des médecins de l'EPH d'El Harrach, a concerné plusieurs établissements scolaires sur le territoire national, a rapporté le Dr Sahraoui, notant que les enfants questionnés sont âgés entre 12 et 16 ans. L'augmentation «importante» du taux d'obésité en Algérie est due, selon lui, à une consommation excessive d'aliments sucrés, gras, salés et hyperprotéinés. Le manque d'exercice physique et de pratique

d'activité sportive est aussi impliquée dans la hausse de l'obésité chez les enfants, a ajouté le spécialiste. Pour remédier à cet état des lieux, le praticien a préconisé la création de cantines scolaires dans les établissements éducatifs pour éviter que les enfants s'alimentent dans «les Fast Food et les gâteaux». Les menus proposés aux écoliers, collégiens et lycéens doivent également être équilibrés, d'après le même intervenant, qui suggère d'intégrer dans chaque repas une portion de fibre, de sucre lent, de lipide, de protéine et un produit laitier. Au sujet des contrôles alimentaires, le président de la Fondation nationale pour la Promotion de la santé et le Développement de la Recherche (FOREM), Pr Mustapha Khiati, a insisté sur l'importance des contrôles alimentaires.

LA VITAMINE D réduirait les douleurs pendant l'accouchement

La vitamine D serait efficace contre les douleurs pendant l'accouchement, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les femmes au taux élevé de vitamine D auraient moins besoin de médicaments contre la douleur au moment de leur accouchement, selon les résultats d'une étude présentée au congrès américain annuel d'anesthésiologie de la Nouvelle-Orléans.

Les scientifiques du Cedars-Sinai Medical Center de Los Angeles ont comparé le niveau de vitamine D de 93 femmes ayant l'accouchement et la quantité de médicaments anti-douleur consommée pendant le travail.

Les résultats de l'étude ont révélé que les patientes avec un faible taux de vitamine D dans le sang ont eu besoin de plus de traitements anti-douleur que les femmes analysées avec un haut taux de cette vitamine.

«Les femmes ont souvent des taux faibles de vitamine D pendant la grossesse. Nous avons constaté que les patientes ayant un niveau faible de vitamine D ont connu une augmentation de la douleur lors de

l'accouchement», explique le Dr Andrew Geller, anesthésiste au Cedars-Sinai Medical Center de Los Angeles, co-auteur de l'étude.

«Compte tenu des résultats de cette étude, la prévention et le traitement des faibles niveaux de vitamine D chez les femmes enceintes pourrait avoir un impact significatif sur la réduction de la douleur pendant l'accouchement», conclut le chercheur.

Les Français en manque de vitamine D

Si la vitamine D semble efficace pour réduire les douleurs, elle est essentielle pour la santé. Elle permet la fixation du calcium sur l'os pour le consolider et préviendrait les maladies cardiaques.

Or, une récente étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) révèle que plus de la moitié des Français (53%) manquent de vitamine D, avec une concentration inférieure à 20 nanogrammes par ml de sang



et que 15% sont même en carence (moins de 10 ng/ml) : pour ne pas être en insuffisance, il faudrait au moins avoir une concentration sanguine de vitamine D entre 30 et 45 ng/ml de sang. La vitamine D se trouve notamment dans les pois-

ssons gras, le jaune d'œuf et les abats, mais elle est surtout fabriquée par notre corps quand notre peau est exposée au soleil. «Une exposition au soleil, la pratique d'une activité physique et le maintien d'un poids stable et «normal»

permettrait de faire le plein de ce nutriment essentiel pour la santé», selon les auteurs de cette étude scientifique française. Mais, attention la supplémentation en vitamine D ne doit absolument pas se faire sans avis médical.

AUTISME : UN COMPOSÉ DU BROCOLI POURRAIT ALLÉGER LES SYMPTÔMES



Une molécule présente dans des aliments comme le brocoli, le chou-fleur et le chou frisé de manière significative certains symptômes associés au trouble du spectre de l'autisme, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue médicale Proceedings of the national academy of sciences. Les chercheurs de l'hôpital pour enfants MassGeneral et de la faculté de médecine de l'Université Johns Hopkins, à Baltimore, (Etats-Unis) ont réalisé une étude avec 40 volontaires autistes âgés de 13 à 27 ans.

26 des participants désignés au hasard recevaient quotidiennement, selon leur poids, une dose de 9 à 27 milligrammes de sulforaphane et l'autre un placebo.

Ils ont découvert que ceux qui recevaient un supplément quotidien de sulforaphane amélioraient leurs interactions sociales et leur communica-

cation verbale, en plus de réduire leurs comportements répétitifs, comparativement à ceux qui recevaient un placebo. Si ces améliorations ont été constatées au début de l'étude et pendant les 18 semaines de la recherche, elles ont disparu dès que les participants ont repris leurs anciennes habitudes alimentaires.

Une alimentation riche en brocoli ne suffirait pas

«Même si notre étude apporte des résultats intéressants, il serait très difficile d'obtenir les quantités de sulforaphane utilisées lors de cette recherche, même en mangeant de grandes quantités de brocoli ou d'autres légumes crucifères» rappelle le docteur Talalay, co-auteur de l'étude.

«Nous pensons que ces résultats

peuvent constituer une approche préliminaire pour un premier traitement de l'autisme», explique le docteur Talalay, pharmacologue. «Nous sommes loin d'être en mesure de déclarer une victoire sur l'autisme, mais cela nous donne des informations importantes sur ce qui pourrait aider à combattre cette maladie», ajoute le chercheur. «Même si ces recherches sont intéressantes et importantes, l'étude est trop petite pour dire avec certitude si le composé peut aider avec le traitement de l'autisme» conclut le Dr Paul Wang, directeur de la recherche médicale de l'organisation Autism Speaks.

L'autisme est un handicap mental qui fait partie des troubles envahissants du développement (TED). Il touche 600 000 personnes en France, le plus souvent les garçons. L'autisme se manifeste toujours avant l'âge de trois ans et peut être diagnostiquée dès 18 mois.

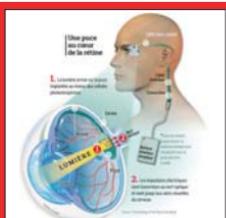
UN AMÉRICAIN RECOUVRE PARTIELLEMENT LA VUE GRÂCE À UN IMPLANT RÉTINIEN

Avueugle depuis 33 ans, un sexagénaire se pa rovoit la lumière du jour grâce à la pose d'une prothèse rétinienne.

A 66 ans, il a retrouvé la vie sous un nouveau jour. Atteint de rétinite pigmentaire qui l'a rendu aveugle il y a 33 ans, il vient de recouvrer partiellement la vue. Un succès dans les progrès de la connaissance. L'Américain a bénéficié de l'implantation d'une prothèse rétinienne dans l'œil gauche. Ce cil biologique a déjà fait parler de lui, il s'agit du bijou technologique Argus II fabriqué par la société

américaine Second Sight. Le dispositif se compose d'une paire de lunettes dotées d'une caméra miniaturisée et d'électrodes implantées dans l'œil. Ces dernières sont destinées aux patients atteints de rétinopathie pigmentaire, une maladie génétique de l'œil qui attaque les cellules de la rétine, l'implant permet la pose d'un capteur qui reçoit la vision parallèle. Pour cela, l'appareil retransmet les informations visuelles filmées par la caméra à l'implant rétinien. Des impulsions électriques stimulent alors les cellules restantes de la rétine,

pour restaurer partiellement la vision. Les utilisateurs peuvent alors mieux s'orienter dans l'espace en repérant les contours des objets et les mouvements. Pour profiter de cet œil bionique, Harry Lester s'est fait greffer six électrodes sur la rétine gauche pour une meilleure vision dans l'obscurité. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, L'Américain fait partie des rares patients dans le monde (moins de 100) atteints de dégénérescence rétinienne équipés de cette prothèse rétinienne.



Dormir sur un canapé est dangereux pour les bébés



Le canapé serait impliqué dans une mort subite du nourrisson sur huit. Beaucoup surviennent quand les parents dorment avec le bébé sur le sofa.

Ne berce pas votre bébé quand vous êtes allongé devant la télé. Le canapé est un des pires endroits qu'il soit sur un bébé, selon une nouvelle étude américaine parue dans la revue *Pediatrics*. Le Dr Jeffrey Colvin, pédiatre au Children's Mercy Hospitals à Kansas City dans le Missouri, aux Etats-Unis, adresse une mise en garde aux parents américains dans cette nouvelle étude. Il a rassemblé les données issues de 24 pays entre 2004 et 2012 et portant sur près de 8 000 cas de morts subites du nourrisson.

En tout, les morts des bébés sur le canapé ont représenté 12% des décès signalés chez les bébés âgés de douze mois ou moins. «On a été choqué de constater qu'environ une mort subite du nourrisson sur huit était liée au fait de le laisser dormir sur un canapé», résume l'auteur de l'étude. Les canapés ne viennent même pas à respirer des gens quand ils évoquent les lieux où dorment les petits. La proportion des bébés qui dorment sur un canapé est en fait beaucoup plus élevée que ce que je pensais».

Les décos sur le canapé surviennent souvent à la suite d'une suffocation ou d'une strangulation. Le danger pour bébé est plus élevé quand les parents font une sieste avec leur enfant. Sur les 12 % de décès des nourrissons comptabilisés sur un sofa, 90 % se sont produits quand les parents dorment avec le bébé sur le canapé.

Cette pratique a priori innocente peut tourner au drame si le parent s'endort inopinément. «Aux Etats-Unis, les enfants finissent souvent par dormir sur le canapé parce qu'un des deux parents essaie de l'allaiter pour ne pas réveiller l'autre parent, ou alors il pense regarder la télé avec le bébé en plein milieu de la nuit. Mais sans s'en rendre compte, l'adulte finit par s'endormir de fatigue», précise l'étude.

Les chercheurs rappellent aux parents que le canapé est à éviter quand bébé dort. Il faut lui préférer une «surface plane, ferme et rigide avec des couvertures et un oreiller».

DIABÈTE DE TYPE 1

Un pas de géant vers son traitement

La recherche médicale a fait un pas de géant pour trouver un remède pour traiter le diabète de type 1, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Cell. Testées sur des souris, des cellules souches ont été capables de produire de l'insuline et de stabiliser le taux de sucre dans le sang.

Le diabète de type 1 est une maladie caractérisée par la perte de certaines cellules du pancréas (les cellules β) qui produisent l'insuline, donc contrôlent le taux de sucre dans le sang. Cette pathologie est due au système immunitaire qui parfois se retourne contre le corps humain. Dans le cas du diabète de type 1, il détruit ces cellules essentielles.

Les chercheurs de l'Université d'Harvard ont été capables de transformer des cellules souches en cellules β productrices d'insuline. Ils ont réussi à remplacer 150 millions de cellules en utilisant la technologie des cellules souches. Pour valider leur effet protecteur contre le diabète de type 1, ils les ont inoculées à des souris malades.

La première étape pour aboutir à un remède

Ces cellules produites en laboratoire ont été capables de produire de l'insuline et le taux de sucre dans le sang des souris a été contrôlé pendant plusieurs mois.

«Notre découverte n'est pas un remède, mais un pas de géant vers le traitement du diabète. Le remplacement des cellules qui produisent l'insuline ainsi que la désactivation de la réponse immunitaire qui provoque le diabète de type 1 est l'objectif à long terme» a expliqué Sarah Johnson de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile (JDRF) qui a financé l'étude.

«Le prochain défi important sera de trouver les moyens de maintenir ces cellules à l'intérieur du corps de sorte qu'elles aient une fonction protectrice à long terme» explique



Doug Melton, codirecteur du Harvard Stem Cell Institute et co-auteur de l'étude.

«C'est une percée scientifique qui de rendre les cellules fonctionnelles capables de guérir une personne diabétique, mais une percée médicale majeure devrait d'être en mesure de les fabriquer à assez grande échelle pour traiter tous les diabétiques» a affirmé Prof Chris Mason, un spécialiste des cellules souches à

l'Université College de Londres, suite à la publication de cette étude.

Le diabète de type 1 représente 5 % à 10 % des cas de diabète observés dans le monde, et il y aurait 30 millions de personnes souffrant de cette maladie, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette maladie réduit l'espérance de vie des personnes qui en sont atteintes, de 5 à 8 ans.

Le régime méditerranéen serait efficace pour réduire le syndrome métabolique

Pour les personnes atteintes du syndrome métabolique, un régime méditerranéen complété avec de l'huile d'olive extra-vierge ou des noix aiderait à inverser la situation, selon une nouvelle étude scientifique espagnole.

Le régime méditerranéen souvent recommandé par les médecins et les nutritionnistes pour ses qualités sur la santé semble avoir encore une fois prouvé son efficacité, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Canadian Medical Association Journal*. Ce type d'alimentation permettrait d'améliorer la santé de personnes atteintes de syndrome métabolique en réduisant la graisse abdominale et le taux de glycémie.

Le syndrome métabolique n'est pas une maladie mais désigne l'ensemble des signes physiologiques suivants : taux de cholestérol HDL (le « bon » cholestérol) inférieur à 1,04 mmol/l pour les hommes, 1,29 mmol/l (46 mg/dL) pour les femmes, accumulation de graisse sur le ventre, hypertension artérielle, troubles de la glycémie (diabète, prédiabète), taux élevé de triglycérides. Ces symptômes peuvent causer du diabète, des problèmes cardio-



vasculaires ou des AVC. Il touche 25% des personnes dans le monde. L'huile d'olive et les noix amplifient les effets santé du régime méditerranéen. Les chercheurs ont réalisé une étude clinique sur 680 Espagnols âgés de 55 à 80 ans ayant tous un risque élevé de maladies cardiaques. Les scientifiques ont

voulu comparer les effets de trois régimes alimentaires sur le syndrome métabolique : un régime méditerranéen enrichi en huile d'olive, un régime méditerranéen enrichi en noix et un régime appauvri en graisses. Pendant cette étude, les participants n'ont pas augmenté leur activité physique. Au début de l'étude, près de 64% des volontaires souffraient d'un syndrome métabolique. Après 4,8 années de suivi, les résultats de l'étude ont révélé que ceux qui avaient suivi les deux régimes méditerranéens avaient réduit leur taux de graisse abdominale et de glucose dans le sang. Et, 28,2% d'entre eux ne présentaient plus les signes de ce syndrome. Le régime méditerranéen, notamment un complété en huile d'olive extra-vierge (qui possède des propriétés anti-inflammatoires) ou en noix, pourrait avoir des effets positifs sur la redistribution des graisses et la réduction du syndrome métabolique. « Nous avons trouvé le régime méditerranéen complété avec l'huile d'olive extra-vierge ou en noix avait plus d'effet bénéfique sur l'hypertension et hyperglycémie que le régime appauvri en graisses » explique Jordi Salas-Salvadó de l'unité de nutrition humaine, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, Universitat Rovira i Virgili (Espagne). « En revanche, ces conclusions ne peuvent pas s'appliquer à la population générale, car tous les participants à l'étude avaient un risque élevé de maladies cardiovasculaires ».

LUTTE CONTRE EBOLA

ESPAGNE: 6 nouveaux cas suspects

Six nouvelles personnes faisaient l'objet d'une surveillance ou d'une hospitalisation en Espagne jeudi en vertu du protocole Ebola, dont trois provenant d'Afrique, alors que la santé de la seule malade du pays semblait s'améliorer. Parmi les six personnes faisant l'objet d'une alerte, trois ont séjourné dans des zones à risque.

Il s'agit notamment d'un religieux qui provenait du Liberia, appartenant au même ordre hospitalier que deux missionnaires touchés par le virus, qui avaient été rapatriés en août et septembre avant de décéder des suites de la fièvre hémorragique, selon le comité interministériel mis en place pour lutter contre la maladie en Espagne. L'homme, «un membre de l'Ordre de San Juan de Dios», est arrivé du Liberia le 11 octobre et a de la fièvre. Il devait être admis dans la soirée à l'hôpital Carlos III de Madrid, où sont centralisés tous les cas suspects.

A Santa Cruz de Tenerife, dans l'archipel espagnol des Canaries, le protocole d'alerte a aussi été déclenché pour un homme arrivé en Espagne de Sierra Leone le 9 octobre et présentant une fièvre supérieure à 37,6°C.

Le patient est l'un des délégués de la Croix-Rouge espagnole dans ce pays et travaillait dans son centre d'assistance aux malades d'Ebola, à Kenema, a confirmé cette organisation.

Il avait quitté la Sierra Leone le 8 octobre et a transité par Bruxelles puis Madrid avant d'arriver, le 12, aux Canaries. Mais il ne présentait pas alors de symptômes et n'était pas contagieux à assurer une porte-parole de la Croix-Rouge espagnole à l'AFP.

Plus tôt, l'équipage du vol Air France 1300 Paris-Madrid avait déclenché à la mi-journée les protocoles sanitaires d'usage à l'arrivée dans la capitale espagnole après avoir constaté qu'un passager, venu du Nigeria, était saisi de tremblements. L'avion a été immobilisé et le passager pris en charge pour des contrôles médicaux, en vertu du protocole Ebola, ont indiqué l'aéroport international Adolfo Suarez de Madrid-Barajas et la compagnie. Il a ensuite été transféré à l'hôpital Carlos III vers 13h30 GMT, au sein de l'Unité spécialisée dans le traitement de maladies tropicales.

Le reste des passagers a pu quitter l'aéroport, d'après Air France. L'avion a ensuite été désinfecté et les passagers qu'il devait transporter dans la foulée vers Paris ont été répartis sur d'autres vols.

Enfin, une sixième personne, fiévreuse, se trouvant dans la liste des personnes à surveiller pour avoir été dans l'environnement de l'aide-soignante Teresa Romero, premier cas de contamination par le virus hors d'Afrique, a aussi été admise à l'hôpital Carlos III.

APS

La fièvre hémorragique Ebola a fait 4.493 morts sur 8.997 cas enregistrés dans sept pays (Liberia, Sierra Leone, Guinée, Nigeria, Sénégal, Espagne et Etats-Unis), selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), arrêté au 12 octobre et publié mercredi à Genève.

SELON L'OMS L'épidémie Ebola a fait 4.493 morts

Le dernier bilan officiel publié par l'OMS faisait état de 4.033 morts en date du 8 octobre sur 8.399 cas recensés. L'OMS a décidé de diviser en deux groupes les pays touchés par l'épidémie.

Le premier groupe est composé des trois pays les plus atteints (Liberia, Sierra Leone et Guinée), et le 2e groupe compte le Nigeria, le Sénégal, les Etats-Unis et l'Espagne.

La maladie, aussi appelée fièvre hémorragique à virus Ebola, atteint un taux de mortalité d'environ 70% selon une étude de l'OMS. L'infection se produit par contact direct avec les fluides corporels, sang, liquides biologiques ou sécrétions. La période d'incubation va de 2 à 21 jours.

Le patient devient contagieux à partir du moment où des symptômes se manifestent. Il n'est pas pendant la période d'incubation. Selon l'OMS, il est possible de dire qu'il n'y a plus de transmission d'Ebola dans un pays «42 jours après le dernier cas enregistré».



L'OMS déclare la fin de l'épidémie au Sénégal

Le Sénégal n'est plus un pays touché par l'épidémie Ebola, a annoncé hier l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un communiqué publié à Genève.

«L'OMS a déclaré officiellement la fin de l'épidémie Ebola au Sénégal et félicite ce pays pour sa diligence à

mettre fin à la transmission du virus», indique le communiqué. Le seul cas Ebola au Sénégal a été confirmé le 29 août dernier et concernait un jeune homme qui s'était rendu en voiture à Dakar depuis la Guinée, où il avait eu un contact direct avec un malade frappé par l'épidé-

mie. Depuis, le jeune homme a été soigné et est considéré comme guéri. «La réponse du Sénégal est un bon exemple de ce qu'on peut faire lorsqu'on est confronté à un cas importé d'Ebola», a indiqué l'OMS. Le gouvernement sénégalais a réagi «rapidement» pour

stopper la propagation de l'épidémie. Ebola a fait 4.493 morts sur 8.997 cas enregistrés dans sept pays (Liberia, Sierra Leone, Guinée, Nigeria, Sénégal, Espagne et Etats-Unis), selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), arrêté au 12 octobre.

L'UE compte vérifier l'efficacité des contrôles au départ des pays touchés

L'Union européenne va «immédiatement procéder à une vérification» de l'efficacité des contrôles anti Ebola mis en place dans les aéroports des trois pays africains touchés par l'épidémie, a annoncé jeudi le commissaire européen à la Santé, Tonio Borg, à l'issue d'une réunion ministérielle à Bruxelles.

Cet audit sera mené en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le but de renforcer les contrôles si nécessaire, et de permettre une meilleure traçabilité dans l'Union européenne de possibles porteurs du virus venant de Guinée, Sierra Leone ou du Liberia, a précisé M. Borg.

Renforcer les contrôles au départ et assurer l'échange des informations collectées à l'occasion auprès des passagers peut permettre «de garder les traces de

tous les mouvements» des voyageurs en provenance de l'épicentre de l'épidémie, a souligné la ministre italienne de la Santé, Béatrice Lorenzin, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE.

Un «atelier» d'experts sera par ailleurs organisé le 4 novembre à Bruxelles pour «voir s'il faut modifier les procédures de prise en charge» des malades dans les hôpitaux, a annoncé M. Borg.

Dans l'attente des résultats de l'enquête menée en Espagne sur les conditions de contamination d'une aide-soignante, «des experts européens n'excluent en effet aucune thèse, erreur humaine ou défaut dans la procédure prévue», a expliqué une source européenne.

La réunion, qui rassemblait 21 ministres, a aussi dégagé un consensus

pour renforcer l'information tant aux passagers qu'au personnel médical sur la marche à suivre en cas de soupçon de contamination. La Commission doit aussi examiner si le dispositif européen d'achats groupés de vaccins récemment instauré pourrait être utilisé pour l'achat des matériels médicaux (gants, combinaisons, masques...) requis pour faire face à Ebola.

Aucun consensus ne s'est par contre dégagé pour la mise en place de contrôles aux points d'entrée dans l'UE, comme Londres et Paris ont décidé d'en instaurer.

Seul autre pays avec la France à assurer des vols directs avec la région touchée en Afrique, la Belgique a seulement indiqué qu'elle examinerait l'opportunité de suivre l'exemple français.

LUTTE CONTRE EBOLA

**L'INQUIÉTUDE DES LEADERS OCCIDENTAUX :
Le virus Ebola est la «plus grave urgence sanitaire de ces dernières années»**



«Les dirigeants ont convenu que c'était la plus grave urgence sanitaire de ces dernières années et que la communauté internationale devait faire beaucoup plus et plus rapidement pour stopper la progression de la maladie», a indiqué dans un communiqué un porte-parole du Premier ministre britannique à l'issue d'une vidéo-conférence commune de 75 minutes des dirigeants américain, français, allemand, italien et britannique.

Le Premier ministre britannique David Cameron «a proposé de saisir l'opportunité de se rencontrer à Milan vendredi et lors du Conseil de l'Europe la semaine prochaine pour discuter de ce que l'Europe peut faire de plus pour aider à lutter contre la maladie», a ajouté le porte-parole.

Ces annonces interviennent alors

que la seconde contamination par le virus Ebola d'une soignante aux Etats-Unis a été jugée «très inquiétante» par les autorités sanitaires américaines.

La fièvre hémorragique Ebola a fait 4.493 morts sur 8.997 cas enregistrés dans sept pays (Liberia, Sierra Leone, Guinée, Nigeria, Sénégal, Espagne et Etats-Unis), selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), arrêté au 12 octobre et publié mercredi à Genève.

Les dirigeants occidentaux ont également parlé, lors de cette vidéo-conférence, de la menace représentée par le groupe Etat islamique et «des actions de la Russie dans l'est de l'Ukraine». «Ils ont convenu que la Russie devait faire davantage pour appliquer l'accord de Minsk, notamment en respectant totalement le cessez-le-



Les présidents Obama et Hollande, la chancelière Merkel et les Premiers ministres Renzi et Cameron ont été unanimes à reconnaître mercredi que l'épidémie d'Ebola était la «plus grave urgence sanitaire de ces dernières années», a rapporté un porte-parole du Premier ministre britannique.

Obama autorise le déploiement de réservistes en Afrique de l'Ouest

Le président américain Barack Obama a autorisé jeudi le Pentagone à envoyer des réservistes en Afrique de l'Ouest pour lutter contre le virus Ebola en participant à la mise en place de l'infrastructure logistique nécessaire.

M. Obama a autorisé le déploiement de réservistes pour des opérations d'aide humanitaire «en lien avec l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest», selon un décret rendu public par la Maison-Blanche.

M. Obama a annoncé il y a un mois l'envoi de 3.000 militaires américains dans cette région pour organiser la riposte contre le virus qui a fait près de 4.500 morts, essentiellement au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée. Le Pentagone a depuis précisé que ce chiffre pourrait monter jusqu'à 4.000 en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain.

Les réservistes qui pourraient être envoyés sur place en raison de compétences techniques spécifiques feraient partie de ces 4.000 hommes, a-t-on précisé de source militaire.

L'ONU ne disposeraient que de 100.000 dollars dans le Fonds Ebola



Le Fonds des Nations unies destiné à lutter contre le virus Ebola ne disposerait actuellement que de 100.000 dollars, et non des 20 millions annoncés jeudi par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, a rapporté vendredi le New York Times.

«Les 20 millions annoncés à la presse par Ban Ki-moon représentent en effet le total des promesses d'aide et non l'argent réellement versé», ont précisé des responsables du fonds interrogés par le quotidien américain. Seule la Colombie a déjà versé sa contribution, soit 100.000 dollars.

«Même lorsque les 20 millions seront versés, on sera encore loin du milliard de dollars nécessaire pour combattre de façon efficace l'épidémie qui a déjà fait quelque 4.500 morts», a souligné le journal.

Toutefois, les donateurs ont d'ores et déjà contribué, en nature, à divers programmes spécifiques de l'ONU pour un total de 376 millions de dollars.

APS

Kofi Annan critique la lenteur de réaction des pays riches

Les pays riches ont été trop lents à s'attaquer à l'épidémie d'Ebola lorsqu'elle a commencé en Afrique, a déploré jeudi l'ancien secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. «Je suis amèrement déçu par la réponse (...).

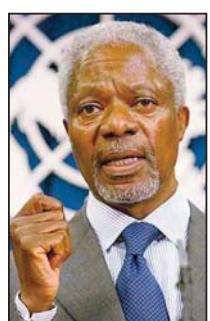
Je suis déçu par la communauté internationale parce qu'elle n'avance pas plus rapidement», a dit M. Annan sur la chaîne de télévision BBC. «Si cette crise avait frappé une autre région on aurait probablement géré cela très différemment», a-t-il ajouté.

«En fait si vous regardez l'évolution de la crise, la communauté internationale ne s'est vraiment réveillée que lorsque la maladie est arrivée en Amérique et en Europe»,

a-t-il estimé. Le diplomate ghanéen, qui a dirigé les Nations unies pendant une décennie jusqu'en 2006, a indiqué qu'on aurait dû voir que la propagation du virus depuis son épicentre en Afrique de l'Ouest aux pays outre-mer n'allait être qu'une question de temps. «Je montre du doigt les pays qui ont les moyens (...) mais il y a plusieurs pays à blâmer», a-t-il poursuivi.

«Les pays africains de la région touchée auraient pu demander de l'aide un peu plus rapidement et la communauté internationale aurait pu bien mieux s'organiser pour proposer son assistance», a souligné M. Annan.

«On n'avait pas besoin de mois pour faire ce que nous



faisons aujourd'hui», a-t-il dénoncé. L'ex-dirigeant de l'ONU, Prix Nobel de la Paix, a pourtant défendu l'Organisation mondiale de la Santé

(OMS), qui a été critiquée pour sa réponse tardive à la plus grave épidémie d'Ebola, ayant commencé en Guinée avant de se propager au Liberia et à la Sierra Leone.

Selon lui, l'OMS, qui prévoit que l'on pourra approcher les 10.000 nouvelles infections par semaine en décembre, était consciente du risque mais elle attendait des gouvernements qu'ils lui fournissent les budgets pour pouvoir agir. Jeudi l'OMS a annoncé qu'elle allait accroître son aide à 15 pays africains frontaliers ou proches de la zone la plus touchée par le virus de la fièvre hémorragique. Celle-ci a fait près de 4.500 morts depuis décembre, selon le dernier bilan officiel en date du 12 octobre.

EGYPTE

Deux policiers tués dans une attaque à la bombe au Sinaï

Deux policiers égyptiens ont été tués dans une attaque à la bombe visant leur véhicule à Al Arich, dans le Sinaï, ont indiqué vendredi des responsables de la sécurité. Un bilan des services sécuritaires fait état de deux policiers tués dans cette attaque ciblant leur véhicule. Une autre attaque similaire, jeudi soir, a fait neuf blessés parmi les policiers. Le nord du Sinaï est le théâtre d'une série d'attaques contre les forces de sécurité depuis la destitution en juillet 2013 du président Mohamed Morsi par l'armée. Ces groupes disent agir en représailles à la répression visant les partisans de M. Morsi. Le reste du pays n'est pas épargné par les attaques. Dans le delta du Nil, au moins onze personnes ont été blessées jeudi dans l'explosion de deux bombes près d'une mosquée à Tanta. Et mardi, 12 personnes ont été blessées dans l'explosion d'une bombe dans le centre du Caire.

RDC

Plus de 20 morts dans une attaque rebelle sur la ville de Beni (armée)

Plus de 20 personnes ont été tuées la nuit de mercredi à jeudi à Beni, une ville de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), dans une attaque attribuée à un groupe armé probablement en lien avec les rebelles de l'Alliance des forces démocratiques (ADF), selon l'armée. Il y a eu au total «26 morts exécutés à l'arme blanche», dans cette attaque nocturne perpétrée dans le quartier de Ngadi, à la périphérie nord de la ville, a indiqué le lieutenant-colonel Olivier Hamuli, porte-parole de l'armée pour la province du Nord-Kivu. La société civile du Nord-Kivu a attribué l'attaque aux rebelles ougandais de l'ADF, en pleine résurgence depuis quelques semaines, alors que le colonel Hamuli n'a pas confirmé l'hypothèse, disant : «Je ne confirme pas l'appartenance de ces hommes armés à l'ADF, mais les actes commis sont des actes de terroristes. Figurent parmi les victimes, un militaire, un enfant et quatre femmes, selon un journaliste de la chaîne Radio-Télévision Rwanzururu (RT). Plusieurs corps portaient des traces de blessures à l'arme blanche», a-t-il confirmé. La société civile du Nord-Kivu dénonce depuis plusieurs semaines une recrudescence d'attaques meurtrières de l'ADF, groupe rebelle contre lequel l'armée congolaise, soutenue par les Casques bleus de la mission de l'ONU en RDC (Monusco), a engagé une opération importante au début de l'année 2014. Située dans la partie nord de la province du Nord-Kivu, la ville de Beni est un carrefour commercial important de la région des Grands Lacs.

APS

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN TUNISIE

Des partis politiques mettent en garde contre le recours à l'argent sale

Des partis politiques tunisiens ont mis en garde contre l'argent sale qui, selon eux, pèse sur la campagne pour les législatives prévues le 26 octobre en Tunisie à défaut de programmes correspondants aux attentes des électeurs.

Selon des médias, plusieurs partis politiques tunisiens se sont élevés contre le recours de certaines parties prenantes aux prochaines élections législatives à l'argent sale pour l'achat des consciences et des voix des électeurs.

Des partis, du courant laïc notamment, ont mis en garde contre ce comportement contraire aux règles du jeu électoral intégrer. Le scrutin qui obéit à une telle pratique ne reflétera pas la volonté des électeurs tunisiens, ont-ils soutenu. Le parti CPR (Congrès pour la République) s'est dit, dans un communiqué, préoccupé

par le recours de certains courants politiques à l'argent sale afin d'influer le cours du processus électoral en mettant à profit la situation précaire de larges pans de la société tunisienne.

Pour d'autres formations, l'exploitation de la pauvreté des gens pour l'achat de leurs voix est d'autant plus répréhensible que le Parlement et le gouvernement nés d'une telle pratique ne représentent pas la volonté populaire. Le secrétaire général de l'Union pour la Tunisie, Samir Taieb a mis en garde contre un comportement étrange aux meurs politiques et préjudiciable à la transition démocratique en Tunisie. Même les citoyens ont réagi à cette réalité. A Kebili, dans le sud tunisien, ces derniers se sont indignés quant au recours à l'argent pour l'achat des voix de certains électeurs de la région, notamment les plus démunis d'entre eux. Les membres de l'Observatoire national de surveillance des élections, (indépendant) ont estimé par la voix de la coordonnatrice de l'instance, Balkis Mechri, que le recours à l'argent illicite par plusieurs listes candidates risquait de compromettre le processus électoral. Le recours à l'argent sale lors de la campagne électorale traduit l'échec des partis politiques à présenter des programmes correspondant aux attentes des citoyens, notent par ailleurs des observateurs. D'autres y voient un procédé visant à influer sur l'action de l'institution législative, notamment pour ce qui est de la promulgation de textes régissant la vie sociale. Pour les hommes d'affaires, le Parlement constitue l'espace idéal pour conclure des transactions et se rapprocher des sphères de la décision. Il facilite également l'accès à l'immunité pour la couverture de plusieurs activités douteuses, estiment encore des analystes. Le président provisoire tunisien avait affirmé à l'issue du dépôt de son dossier de candidature à la présidentielle, que l'argent sale menaçait, plus que le terrorisme, l'expérience démocratique en Tunisie appellent les Tunisiens à se dresser contre cette pratique qui entache la vie politique. La campagne électorale pour les élections législatives a débuté le 04 octobre avec la participation de 1 327 listes électorales briguant 217 sièges au Parlement.

TUNISIE

Arrestation des membres d'une «cellule terroriste» et d'un réseau d'«enrôlement de jeunes»

Le ministère de l'Intérieur tunisien a annoncé l'arrestation des membres d'une «cellule terroriste» à Gabès, et d'un réseau «spécialisé dans l'enrôlement» des jeunes tunisiens pour aller «combattre» dans les foyers de tension dans le monde. Les unités de la Garde nationale «ont arrêté à Gabès un dangereux terroriste Alaeddine Tahri et les membres de sa cellule terroriste», et «saisi deux fusils-mitrailleurs de type kalachnikov, un revolver, une grenade et des munitions», a indiqué un communiqué du département de l'Intérieur, cité jeudi soir par l'agence de presse TAP. Les unités de la Garde nationale à Gabès, continuent à traquer

d'autres éléments terroristes appartenant à l'organisation «Okba Ibn Nafâ», ajoute le communiqué. Le ministère de l'Intérieur a également annoncé, jeudi, l'arrestation «des trois membres d'un réseau spécialisé dans l'enrôlement des jeunes tunisiens pour aller combattre dans les foyers de tension dans le monde».

Selon un communiqué du département, l'unité nationale d'enquête sur les crimes terroristes de la Garde nationale a, également, saisi «un scanner, des téléphones portables, des ordinateurs, des cartes SIM et des cartes d'identité falsifiées qui étaient en possession des suspects». D'autre part, sept

«takfiristes» ont été arrêtés à Bizerte pour cambriolage des domiciles de 16 agents de sécurité, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

«Dirigés par le terroriste Hocine Abassia, ces takfiristes ont volé les domiciles des agents de sécurité pour financer des opérations criminelles et terroristes», explique le département de l'intérieur qui fait état de la saisie de «meubles, d'argent et d'autres biens qui étaient en la possession des suspects». Les unités de la Garde nationale sont actuellement à la recherche de quatre autres éléments radicaux toujours en cavale, a ajouté la même source.

PALESTINE-ISRAËL-ONU

Les Palestiniens s'apprêtent à soumettre à l'ONU un projet de résolution contre l'occupation israélienne



Les Palestiniens comptent soumettre avant fin octobre un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU demandant la fin de l'occupation israélienne, a affirmé un haut responsable jeudi.

Le conseil politique de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a décidé de «se rendre au Conseil de sécurité

de l'ONU dans le but d'y faire adopter une résolution pour mettre fin à l'occupation israélienne dans les territoires palestiniens avant la fin du mois», a déclaré le secrétaire général de l'organisation, Yasser Abed Rabbo, au cours d'une conférence de presse à Ramallah, en Cisjordanie. Le projet de résolution demande «le retrait complet d'Israël, puissance occupante, de la totalité des territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris El Qods-Est, aussi vite que possible et que ce soit réalisé en vertu

d'un calendrier spécifique n'allant pas au-delà de novembre 2016». M. Abed Rabbo espère que le projet de résolution puisse au moins être débattu par les 15 membres du Conseil. Les Palestiniens, qui ont obtenu en 2012 le statut de pays observateur à l'ONU, ont lancé une offensive diplomatique après l'échec en avril des négociations de paix avec Israël, parrainées par les Etats-Unis. Ils ont notamment adhéré à plusieurs organisations internationales, comme la Cour pénale internationale (CPI).

Publicité

UKRAINE

Poursuite des combats autour de l'aéroport de Donetsk

Les combats entre forces ukrainiennes et séparatistes prorusses continuaient de faire rage vendredi autour de l'aéroport de Donetsk, alors qu'une rencontre en Italie entre les présidents, russe et ukrainien, est annoncée pour tenter de sauver le cessez-le-feu dans l'Est ukrainien. L'aéroport de Donetsk est un site stratégique où les hostilités ont gagné en intensité depuis trois jours. Cet aéroport international reconstruit à neuf pour l'Euro de football en 2012, dévasté par des mois de combats, est l'un des principaux points de tension qui persistent entre les deux camps, qui en revendent le contrôle, malgré le cessez-le-feu décreté le 5 septembre. Les présidents russe Vladimir Poutine, et ukrainien

Petro Porochenko, ont débuté vendredi à Milan une rencontre en présence des principaux dirigeants européens dont la chancelière allemande Angela Merkel et le président français François Hollande. Le président ukrainien, Porochenko a dit n'attendre qu'une seule chose de sa rencontre avec M. Poutine : «la paix et la stabilité» en Ukraine. Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a exigé mardi l'arrêt des tirs autour de l'aéroport de Donetsk et le «retrait des troupes et armes russes», à l'issue d'un entretien à Paris avec son homologue russe Sergueï Lavrov. Le conflit ukrainien a provoqué la pire crise dans les relations entre la Russie et l'Occident depuis la fin de la guerre froide.

ONU

Angola, Nouvelle-Zélande, Venezuela, Malaisie élus membres non permanents du Conseil de sécurité

L'Angola, le Venezuela, la Malaisie et la Nouvelle-Zélande ont été élus jeudi membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, lors d'un vote à l'Assemblée générale des Nations unies. Un deuxième tour de scrutin devra départager la Turquie et l'Espagne, candidats pour le cinquième siège qui est encore à pourvoir. L'Angola a obtenu 190 voix sur les 193 pays membres, la Malaisie 187, la Venezuela 181, la Nouvelle-Zé-

lande 145, alors que le minimum requis était les deux tiers des votants, soit 129. L'Espagne a obtenu 121 voix et la Turquie un score de 109 voix, à l'issue de ce vote à bulletins secrets. Le Conseil, qui compte 15 membres dont cinq permanents, renouvelle chaque année la moitié de ses six sièges non permanents, sur une base régionale. Les nouveaux membres entameront en janvier un mandat de deux ans.

SYRIE

L'envoyé spécial de l'ONU rencontre le Hezbollah pour la première fois

L'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, s'est entretenu jeudi à Beyrouth, pour la première fois, avec un dirigeant du mouvement libanais Hezbollah, sur le conflit en Syrie. L'envoyé spécial, Staffan de Mistura, s'est entretenu jeudi à Beyrouth avec le numéro deux du Hezbollah, Naïm Qassem, rencontré inédite entre un émissaire de l'ONU et ce parti depuis le début du conflit syrien, il y a plus de trois ans. «Le cheikh Naïm Qassem a souhaité à M. de Mistura de réussir dans sa mission, estimant qu'il n'y a pas d'autre solution que politique», a indiqué le Hezbollah dans un communiqué. «Les puissances internationales et régionales ont perdu trois ans et demi, durant lesquels les Syriens ont été massacrés et contraints de quitter leurs maisons. Seule une solution politique peut sauver la Syrie, son peuple et tout le monde devra faire

des concessions douloureuses pour y parvenir», a ajouté cheikh Qassem. Selon le communiqué, M. de Mistura a affirmé de son côté que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des consultations en vue de parvenir à une solution dans la région et surtout en Syrie. «Le conflit en Syrie n'est malheureusement pas encore réglé, et c'est pour cela que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire avancer un processus politique. Nous le savons, aucune bataille ne peut être gagnée, il n'y a pas de victoire ou de défaite militaire en Syrie, seulement un processus politique», a par ailleurs déclaré M. de Mistura devant la presse, à l'issue d'une rencontre avec le ministre libanais des Affaires étrangères, Gebran Bassil. Ses prédecesseurs, Lakhdar Brahimi et Kofi Annan n'avaient jamais rencontré le Hezbollah.

USA

Kerry en Indonésie pour l'investiture du président Widodo

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, assistera le 20 octobre à Jakarta à l'investiture du président indonésien, Joko Widodo, avant de se rendre en Allemagne juste avant le 25^e anniversaire de la chute du mur de Berlin, a annoncé jeudi la diplomatie américaine. John Kerry est tout juste rentré ce jeudi à Washington après une tournée au Caire, à Paris et

à Vienne et il doit repartir samedi pour un long vol vers l'Indonésie, a indiqué à la presse sa porte-parole, Jennifer Psaki.

Lundi, il «assistera à l'investiture du président élu de l'Indonésie, Joko Widodo, et aura à Jakarta plusieurs entretiens bilatéraux avec des homologues étrangers» également conviés à la cérémonie, a dit Mme Psaki.



M. Kerry s'était déjà rendu en Indonésie en février.

YÉMEN

Les craintes d'un affrontement entre rebelles houthis et Al-Qaïda se dessinent

La prise d'une localité du sud-ouest du Yémen par Al-Qaïda et d'une ville voisine par les rebelles houthis, laisse craindre un affrontement entre les deux groupes rivaux sur fond de vide politique et d'absence de toute autorité étatique. Des éléments d'Al-Qaïda se sont emparés durant la nuit d'Udayan, sous-préfecture de la province d'Ibb, dont la capitale du même nom a été conquise mercredi par les houthis, a indiqué jeudi un responsable des services de sécurité.

Cinq policiers ont été tués dans des affrontements nocturnes avec les insurgés d'Al-Qaïda, qui ont pu prendre le contrôle de la sous-préfecture, du commissariat de police, de la poste et de l'unique banque d'Udayan. Les assaillants ont ensuite fait exploser le commissariat, selon des sources de sécurité. Le réseau terroriste a multiplié les attentats contre les rebelles houthis et leur partisans, dont le plus sanglant a fait 47 morts le 9 octobre.

A Abyane (sud), deux soldats ont été tués jeudi dans une attaque menée par deux membres d'Al-Qaïda, selon la police. La veille, des membres d'Al-Qaïda avaient jeté une grenade contre une permanence des rebelles houthis à Sanaâ, tuant deux miliciens et blessant deux autres, selon la police. Et à Radah (centre), le réseau extrémiste a exécuté l'un des dirigeants houthis, Khalil Riamy, selon un responsable local.

Sur le terrain, les rebelles houthis progressent vers le centre

Les rebelles houthis au Yémen, qui contrôlent la capitale Sanaâ et le port stratégique de Hodeïna, ont progressé mercredi vers le centre du pays où ils se sont heurtés à des éléments d'Al-Qaïda.

Si la progression des houthis dans les provinces d'Ibb et de Dhamar au sud de Sanaâ n'a pas rencontré de résistance de la part des forces gouvernementales, des membres d'Al-Qaïda se sont opposés à une tentative rebelle de gagner le terrains à Radah, dans la province de Bâïda (centre), selon les médias.

Six membres d'Al-Qaïda, cinq houthis et un civil ont été tués, selon une source de sécurité. En outre, un officier de l'armée, le co-

lonel Ali Zaid al-Dhari, «a été abattu mercredi par des combattants d'Al-Qaïda circulant à moto dans le sud-est de Sanaâ», selon la police. Al-Qaïda, bien implanté au Yémen, attaque régulièrement les forces de police et de l'armée, mais a intensifié récemment ses opérations contre les rebelles.

Les violences ont également touché la province méridionale de Chabwa, un fief d'Al-Qaïda, quatre insurgés du réseau extrémiste dont un chef local, ont été tués dans un raid de drone, selon une source tribale.

Les Etats-Unis, alliés du Yémen dans la lutte antiterroriste, sont les seuls à disposer de drones dans la région.

Les houthis poursuivent leurs avancées vers Ibb et Dhamar

Parallèlement, les houthis ont poursuivi leur avancée à Ibb et Dhamar.

Quelques 200 rebelles armés sont entrés dans la ville d'Ibb, arrivés à bord d'un convoi d'une trentaine de véhicules et se sont déployés dans la ville, située à 190 km au sud de la capitale, ont indiqué des sources de sécurité et militaires.

Selon un responsable local, ces rebelles ont été «recus» par le gouverneur d'Ibb, Mohamed al-Ariani, et étaient accompagnés de membres de tribus, partisans de l'ancien président Ali Abdallah Saleh.

Abdallah Saleh, qui a quitté le pouvoir en février 2012 sous la pression de la rue, reste influent au Yémen où il continue de présider le Congrès populaire général (CPG), parti de l'actuel chef de l'Etat Abd Rabbo Mansour Hadi. M. Saleh est perçu comme un «allié» des houthis dans leur offensive.

A Dhamar, chef-lieu de la province du



même nom situé à mi-chemin entre Sanaâ et Ibb, «des rebelles houthis armés tenaient mercredi des points de contrôle», selon une source de sécurité. Dhamar est le deuxième plus grand centre du zaidisme, dont se réclament les houthis, et abrite al-Madrassah al-Chamsia, l'une des prestigieuses écoles de cette communauté.

Les houthis, dont le fief est à Sanaâ, dans le nord, ont lancé ces derniers mois une offensive fulgurante qui leur a permis de prendre temporairement la province d'Amrane, de conquérir la capitale Sanaâ et enfin, mardi, la ville stratégique de Hodeïna, sur la mer Rouge. Des éléments houthis ont également progressé sur la route menant au port commercial al Mukhâh, à 120 km au sud de Hodeïna, selon une source de sécurité, précisant que ces miliciens agissent sous l'appellation «commités populaires».

Les houthis sont un groupe armé qui se revendique du zaidisme, une branche de l'islam chiite qui n'existe qu'au Yémen. Aujourd'hui, ils contrôlent Sanaâ et imposent leur agenda aux autres forces politiques.

Majoritaires dans le nord, les chiites sont minoritaires au niveau national, et les houthis représentent environ un tiers de la population yéménite.

APS

PUBLICITÉ

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Mystère à la colo
06:10 Jeunesse : Franklin
06:20 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : Franklin
06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Au nom de la vérité
09:55 Série TV : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:50 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
13:55 Série TV : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Secrets inavouables
17:00 Divertissement : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous
19:00 Divertissement : Money Drop
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Culture Infos : 1001 questions sainte
20:35 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Divertissement : C'est Canteloup
20:55 Série TV : Profilage
21:55 Série TV : Profilage
22:55 Série TV : Profilage
23:55 Série TV : Profilage

2

06:24 Culture Infos : Jour de guerre
06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Point route
09:06 Divertissement : Dans quelle éta-gère
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Culture Infos : Météo outremer
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:45 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Point route
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
16:55 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
17:50 Divertissement : Face à la bande
18:45 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:20 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:50 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Culture Infos : Beau travail
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
20:46 Culture Infos : Météo 2
20:50 Culture Infos : Envoyé spécial
22:25 Culture Infos : Complément d'enquête
23:30 Divertissement : Alcaline le mag

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Jeunesse : Une minute au musée
06:47 Série TV : Lolirock
06:49 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse
07:00 Jeunesse : Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:13 : Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:24 : Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:39 Jeunesse : Garfield & Cie
07:51 Jeunesse : Garfield & Cie
08:06 Jeunesse : Garfield & Cie
08:18 Jeunesse : Garfield & Cie
08:31 Série TV : La chouette & Cie
08:39 Jeunesse : C'est bon !

08:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Série TV : Un cas pour deux
16:05 Culture Infos : Talents des cités
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:25 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Série TV : Plus belle la vie
20:42 Culture Infos : Beau travail
20:45 Cinéma : Le Cerveau
22:38 Culture Infos : Parlons passion
22:40 Culture Infos : Grand Soir 3
23:35 Divertissement : Le pitch
23:40 Cinéma : Poupoypidou

CANAL+

06:00 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 Divertissement : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Les Simpson
08:30 Cinéma : Grand Central
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : Stoker
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:00 Cinéma : 9 mois ferme
15:50 Série TV : Babioles
15:55 Divertissement : Les Guignols : l'intégrale
16:40 Cinéma : Players
18:10 Série TV : Pendant ce temps...
18:12 Série TV : Pendant ce temps...
18:15 Divertissement : Le Before du grand journal
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:35 Série TV : Ray Donovan
21:50 Série TV : Ray Donovan
22:35 Série TV : Lilyhammer

M

06:00 Divertissement : M6 Music
06:40 Culture Infos : Météo
06:45 Série TV : Le Petit Spirou
07:00 Série TV : Le Petit Spirou
07:10 Jeunesse : Le petit Nicolas
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:45 : Jake et les pirates du pays imaginaire
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:20 Jeunesse : Sammy & Co
08:45 Culture Infos : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
09:55 Culture Infos : Météo
10:00 Série TV : Face au doute
10:50 Série TV : Face au doute
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
13:45 : L'auberge des amoureux
15:45 Divertissement : Conclusions hâtives
17:40 Divertissement : Les reines du shopping
18:50 Culture Infos : 100 % mag
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:50 Divertissement : Rising Star
23:10 Divertissement : Rising Star, de l'autre côté du mur

TÉLÉ

La sélection

19h55

Danse avec les stars



Résumé

Ace stade de la compétition, plusieurs candidats ont déjà été éliminés, notamment Ophélie Winter, qui s'en est allée à l'issue du prime de la semaine dernière, après le face à face qui l'opposait à Corneille. Sont encore dans la course à ce stade de la compétition Tonya Kinzinger, qui continue d'éblouir les jurés, Rayane Bensetti, qui fut lui aussi encensé pour sa prestation sur une musique de Bollywood, Brian Joubert, qui a dansé la semaine passée la première chorégraphie classique de l'histoire de l'émission, Nathalie Péchalat, Miguel Angel Munoz, Anthony Kavanagh, Louis Joseph, Corneille et Joyce Jonathan. Rappelons que les jurés attribuent désormais ...

2

19h48

Le plus grand cabaret du monde

Résumé

Dans une ambiance survoltée, Patrick Sébastien a placé la première édition de cette seizième saison sous l'égide de Mimie Maty. Les invités Guy Lecluyse, Armelle, Hervé Vilard, Adriana Karembeu, Franck Leboeuf, Muriel Hurtis, Jacques Malaterre, Barbara Schulz, Jean-Marie Bigard et Sofia Essaïdi présentent Cirkafrika et son numéro de double mât, les magiciens Erik Logan, Alain Choquette, Bernard Bilis, Benjamin Lycan, Kenris, Aurelia, Alexander G et Dani Lary, qui font la démonstration de leur talent, Tatiana et son tissu aérien, la roue comique de Konstantin, l'équilibriste et contorsionniste Sasha Pivaral et le numéro de trampoline et barres parallèles de Barolin, sans oublier le ventriloque Jeff Panacloc, les danseurs de Brahim Zaïbat, les clowns Fumagalli et Daris et, pour finir, Abdulaev dans son numéro d'homme désarticulé.

**3**

19h45

Où es-tu maintenant ?



Résumé

Mathieu s'est évaporé il y a dix ans sans laisser de traces. Depuis, il téléphone à sa famille chaque année à l'occasion de l'anniversaire de sa mère, Olivia, prenant bien soin de couper aussi la communication pour éviter les questions. Dans l'ignorance, Olivia se ronge les sangs, espérant le retour de Mathieu. Lorsqu'elle est victime d'une attaque après avoir cru voir son fils, Caroline, sa fille, décide d'agir pour mettre fin au calvaire familial. Elle part à la recherche de son frère. Son enquête va la conduire au cœur d'une affaire trouble : deux jeunes femmes ont disparu en l'espace de dix ans et tout accuse son frère. Est-il le meurtrier recherché par la police ou la victime d'une horrible machination ?...

CANAL+

19h55

Rush

Résumé

Dans les années 1970, James Hunt et Niki Lauda règnent en maîtres dans le monde de la Formule 1. Le premier pilote pour l'écurie McLaren, le second pour Ferrari. Eternels rivaux en course, ces grands champions sont également des experts opposés au niveau du caractère. James Hunt, issu d'une riche famille anglaise, collectionne les conquêtes féminines, tandis que l'Autrichien Niki Lauda est d'un sérieux impérial et entièrement dévoué à son sport. Tout bascule en 1976. Tandis que Hunt vit une romance passionnée avec la très belle Suzy Miller, Niki Lauda se remet difficilement de son accident survenu pendant le Grand Prix d'Allemagne...

**M**

19h50

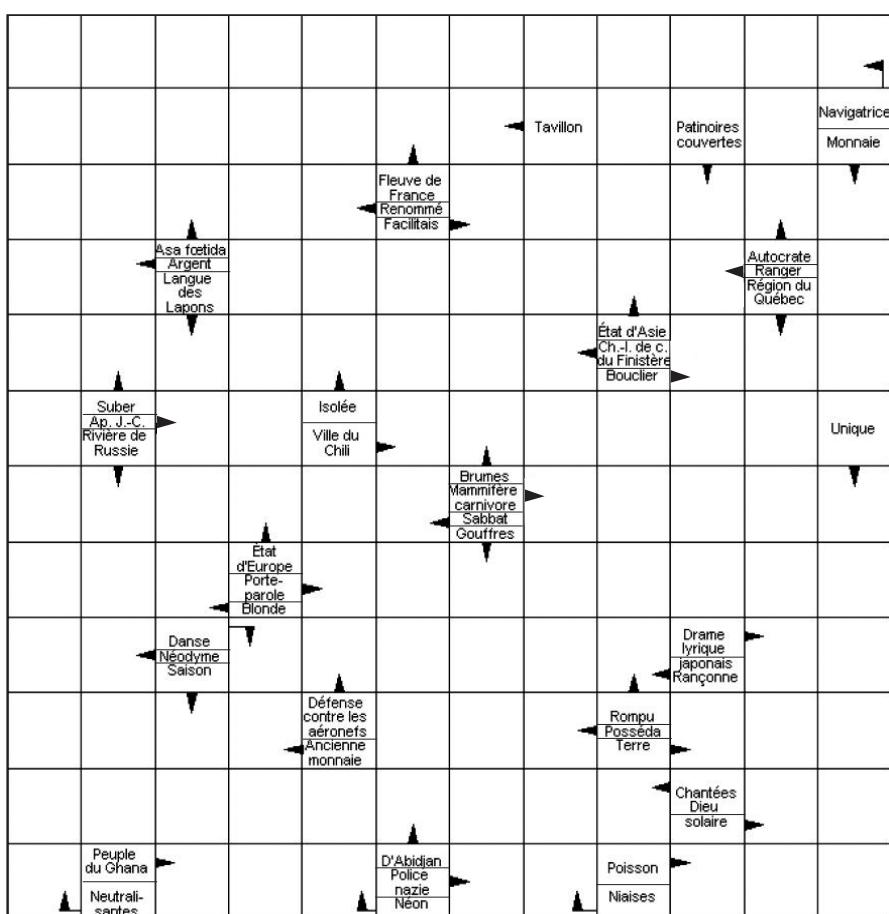
NCIS : Los Angeles



Résumé

Victime d'une agression à son domicile, Lily Lockhart, la fille d'un sénateur, est sous la protection de Callen et Hanna lorsque ceux-ci tombent dans une embuscade, les obligeant à continuer leur parcours à pied tout en évitant leurs ennemis. Si le sénateur dirigeait une commission d'enquête sur l'armée chinoise, les investigations mènent le NCIS vers des mercenaires bosniaques. Par ailleurs, à l'approche de Noël, Kensi reçoit un cadeau inattendu en Afghanistan de la part de Hetty...

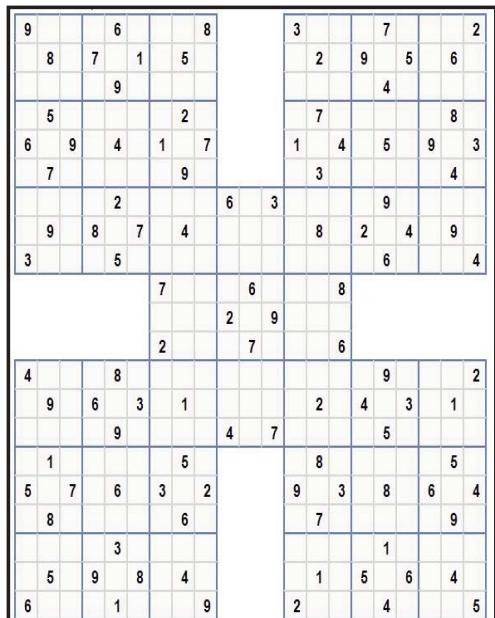
Mots fléchés n°749



Samouraï-Sudoku n°749

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

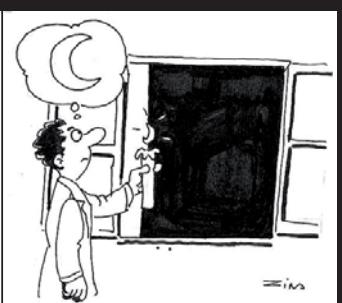
- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno - Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruines
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons*
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Rélatif au palais de l'Elysée - Dirige

Verticalement:

- 1.Ch.-I. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléifante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - -, Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indefini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 18 Octobre

614 : édit de Clotaire II.

1081 : bataille de Dyrrachium.

1534 : début de l'affaire des Placards.

1622 : traité de Montpellier.

1685 : édit de Fontainebleau.

1748 : traité d'Aix-la-Chapelle (fin de guerre de Succession d'Autriche).

1797 : traité de Campo-Formio (Guerre franco-autrichienne).

1867 : achat de l'Alaska par les États-Unis.

1907 : acte final de la deuxième conférence de la Haye.

1912 : traité de Lausanne.

Benazir Bhutto, ancienne première ministre du Pakistan.

2007 : attentat manqué contre Benazir Bhutto.

Célébrations

- Date possible pour la Journée mondiale contre la douleur, le troisième lundi d'octobre.

- Azerbaïdjan : Fête de l'indépendance, commémore la déclaration d'indépendance vis-à-vis de l'Union soviétique, en 1991.

- États-Unis : Alaska : Alaska Day (en) (Fête de l'Alaska), commémore le transfert officiel de souveraineté de la Russie vers les États-Unis en 1867.

MÉMORANDUM DE COOPÉRATION ALGÉRIE-NIGER La formation des encadreurs et des jeunes talents en point d'orgue

La formation des encadreurs et des jeunes talents nigériens représente le point d'orgue du mémorandum de coopération dans le domaine des sports liant l'Algérie et le Niger, a souligné jeudi le ministre des Sports, Mohamed Tahmi.

Le ministre algérien a fait cette déclaration à l'issue d'une rencontre avec une délégation du ministère de la Jeunesse et des Sports du Niger, présidée par le directeur général des sports Abdoul Rachid Bakili Ilio, venue en Algérie afin de concrétiser le mémorandum de coopération entre les deux pays signé en juin dernier à Alger.

« Nous sommes en Algérie pour concrétiser le protocole d'accord que le Niger a signé avec l'Algérie. Ce mémorandum va dans le sens du développement du sport de manière générale dans notre pays, de la pratique à la formation des encadreurs des et jeunes talents », a déclaré Abdoul Rachid Bakili Ilio.

La délégation nigérienne profitera de sa présence à Alger pour visiter également le Lycée sportif de Draria et l'Ecole supérieur des sciences et de la technologie des sports à Alger.

D'autre part, le ministre des Sports s'est entretenu avec le président de la Fédération internationale d'aviron, Jean Christophe Rolland, venu assister au 10e championnat d'Afrique de la discipline qui se déroule du 16 au 18 octobre à Tipasa.

« Les rameurs algériens ont prouvé à travers les résultats obtenus ces dernières années, qu'ils peuvent figurer sur les podiums des compétitions internationales. L'organisation du championnat d'Afrique en Algérie illustre l'engagement de la Fédération et de ses partenaires pour faire évoluer cette discipline en Algérie », a déclaré Tahmi.

De son côté, Jean Christophe Rolland a estimé que l'organisation de la 10e édition championnat d'Afrique représente une opportunité pour le développement de l'aviron en Afrique et particulièrement en Algérie.

« Le développement de notre sport en Afrique revêt une dimension très importante pour le futur de notre discipline. Ma présence à Alger témoigne de l'appui et de l'apport de la Fédération internationale à ce développement », a indiqué Jean Christophe Rolland. La 10e édition du championnat d'Afrique des nations d'aviron (juniors/seniors) a débuté jeudi au barrage Boukerdène, à Sidi-Amar (Tipasa) où 109 rameurs de 19 pays sont en compétition du 16 au 18 octobre.

APS

Sudoku N°748

3	6	8	9	4	1	6	2	7
5	9	7	2	6	8	3	1	4
2	4	1	5	3	7	6	8	9
8	2	3	1	6	4	7	9	6
1	5	9	7	2	6	4	3	8
4	7	6	8	9	3	1	5	2
7	1	5	4	8	9	2	6	3
6	8	2	3	7	5	9	4	1
9	3	4	6	1	2	8	7	5

4	1	9	3	2	7	5	8	6
6	7	8	9	5	4	2	1	3
2	3	6	5	6	1	8	7	4
5	6	3	8	4	1	9	7	2
1	9	4	2	7	3	8	6	5
7	8	2	5	9	6	1	3	4
4	9	8	7	3	5	1	6	2
5	3	6	4	2	1	7	9	8
1	2	7	6	8	9	5	3	4

4	9	8	7	3	5	1	6	2
5	3	6	4	2	1	7	9	8
1	2	7	6	8	9	5	3	4
4	9	8	7	3	5	1	6	2
5	3	6	4	2	1	7	9	8
1	2	7	6	8	9	5	3	4
4	9	8	7	3	5	1	6	2
5	3	6	4	2	1	7	9	8
1	2	7	6	8	9	5	3	4

S o l u t i o n

Mots Croisés N°748

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CU■NY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

Mots Fléchés N°748

PLAISANTERIE
HAIN■OUTIL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVEE
LUTZ■CREDIT■
ETRECI■TINTE
S■ESPPO■ESE■

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'AVIRON

Amina Rouba remporte la 1^{re} médaille d'or pour l'Algérie

Amina Rouba a remporté hier la première médaille d'or pour l'Algérie dans la catégorie des seniors dames (skiff/poids léger), de la 10e édition du championnat d'Afrique des nations d'aviron (juniors/seniors) qui a débuté jeudi matin au barrage Boukerdène à Sidi-Amar (Tipasa), avec la participation de 109 rameurs de 19 pays.



(8:43:54). Pour rappel, cinq rameurs algériens ont composté jeudi leur billet pour les demi-finales de ce championnat d'Afrique. Il s'agit de Sid Ali Boudina de la catégorie des seniors (Skiff/poids léger), de Douki Tizir (juniors Skiff), de Chouki Lebza et Ben

Kamra Mohamed (Double Scull), Adlene Al-Arabi (juniors/Skiff) et Mehdi Mechi (Skiff/poids lourds).

Les demi-finales et finales (Group 1) se déroulent vendredi, alors que celles du Group 2 sont prévues pour samedi. Au total, 109 rameurs de 19 pays

participent à la 10e édition du championnat d'Afrique des nations d'aviron (juniors/seniors), dont l'Algérie qui est représentée par 18 rameurs dont sept juniors (5 garçons / 2 filles) et 11 seniors (9 messieurs / 2 dames).

Les 19 pays participant à cette 10e édition du championnat d'Afrique sont : L'Angola, l'Egypte, le Bénin, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Kenya, Madagascar, le Mali, la Namibie, le Sénégal, le Soudan, l'Ouganda, la Zambie, le Zimbabwe, le Togo, l'île Maurice, le Maroc, le Nigeria et l'Algérie.

LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA DISCIPLINE, JEAN CHRISTOPHE ROLLAND :

«L'aviron en Algérie est promis à un avenir radieux»

L'aviron est promis à un avenir radieux en Algérie, au vu de la «politique de formation appliquée actuellement», a prédict jeudi le président de la Fédération internationale de la discipline, Jean Christophe Rolland, actuellement en visite en Algérie où se déroule le championnat d'Afrique des nations.

«Je suis optimiste quant au développement et à l'essor de cette discipline sportive en Algérie, car ce pays fournit des efforts colossaux dans cette perspective» a déclaré M. Rolland à l'APS, en marge de la 10e édition de la compétition continentale (juniors/seniors) qui a débuté jeudi sur le plan d'eau du barrage Boukerdène, à Sidi-Amar (Tipasa). «Ce qui m'a le plus fait plaisir, c'est ce dynamisme et cette vigueur que j'ai constatés au sein de la majorité des clubs et qui, eux aussi, devraient jouer un rôle important dans le développe-

ment de la discipline» a-t-il poursuivi. Rolland a affirmé également qu'il «apprécie entièrement» la politique pro-née par l'Algérie, aussi bien dans la formation que dans la préparation des athlètes de l'élite car «en conformité avec celle de la Fédération Internationale d'Aviron». Interrogé sur l'apport qui pourrait fournir la fédération internationale aux pays africains pour les aider à développer la discipline de l'aviron, le responsable de la Fédération internationale a reconnu que «les besoins matériels sont trop importants pour être entièrement couverts» Cependant, Rolland a assuré du soutien indéfectible de la Fédération internationale pour les pays en développement, notamment «à travers la formation des techniciens et des arbitres». La 10e édition du championnat d'Afrique des nations d'aviron enregis-



tre enregistré la participation de 109 rameurs, de 19 pays et qui seront en compétition jusqu'au 18 octobre. L'Algérie, pays organisateur, est la nation la plus représentée dans ce tournoi, avec un total de 18 rameurs, dont sept juniors. L'objectif est de «décrocher le titre continental pour la 2e fois consécutive» selon la fédération algérienne d'aviron, après celui de 2013 en Tunisie, où les Algériens avaient devancé la Tunisie et l'Egypte, en récoltant un total de 15 médailles dont six en or.

MARATHON INTERNATIONAL D'ALGER

Le parcours de la course «déjà défini»

Le parcours du marathon international d'Alger, prévu le 1er novembre prochain «est déjà défini», a annoncé jeudi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «A partir du point de départ au niveau du siège de la wilaya d'Alger, les athlètes iront d'abord vers le côté Est de la capitale, près de l'entrée de l'aéroport Houari Boumediene, puis reprennent la direction Ouest, vers Bologhine et Hammamet, avant de revenir au point de départ, où s'achèvera la course» a expliqué le directeur technique national, Ahmed Boubert à l'APS. Près de 30 athlètes étrangers devraient participer à ce marathon, dont certains ont déjà confirmé leur engagement, tout comme certains parmi les meilleurs marathoniens algériens du moment. La FAA s'est déjà entretenue avec les présidents des APC des différentes communes par lesquelles passera la course. «Ils ont tous été coopératifs, en assurant de leur étroite implication pour veiller au bon déroulement des choses» a conclu Boubert.

CONSTANTINE

Le stade Benabdelmalek devrait bientôt être homologué



Le stade Benabdelmalek-Ramdane à Constantine, qui a subi des travaux de rénovation et d'extension de ses tribunes, accueillera bientôt la commission d'audit des stades en vue de son homologation, après la levée des réserves dont il a fait l'objet dernièrement, a appris l'APS jeudi auprès de la direction du CSC Constantine (Ligue 1, Algérie).

Les réserves concernaient notamment l'emplacement du grillage des tribunes, exposant les joueurs au danger, vu sa proximité du terrain, a informé, le directeur général du vieux club de "Cirta", Omar Bentobal.

Les autorités locales ont décidé de prendre en charge ce problème pour le régler dans les prochaines jours, a assuré le responsable du CSC, ajoutant que la commission d'audit sera bientôt sollicitée pour inspecter à nouveau cette infrastructure.

Le stade Benabdelmalek, construit en 1845, a connu plusieurs opérations de rénovation, dont la dernière en date depuis deux ans. Il peut désormais accueillir jusqu'à 12.000 spectateurs, alors qu'il disposait auparavant de 3000 places.

«Cette infrastructure est devenue un véritable bijou. Elle sera très utile pour les clubs de la ville, y compris le CSC. Nous pensons d'ailleurs même y évoluer lors des intempéries, surtout qu'elle a été revêtue d'une pelouse synthétique très moderne», a encore dit Bentobal.

COURSE RÉGIONALE «TOUTES CATÉGORIES» Illustration des cyclistes de l'ASN Oued Tlélat



Les coureurs de l'ASN Oued Tlélat se sont illustrés lors de la course cycliste régionale toutes catégories, disputée hier sur le circuit de Haï Seddikia à Oran. En juniors-seniors, qui ont concouru sur une distance de 60km, en 15 tours, la palme est revenue au cycliste Abdi Hocine de l'USPC Oran qui a dominé l'épreuve devant Ammari Abdellkader du club de Taïfaa Sidi Chahmi et Benyekho Fodil du Vélo Club de Mostaganem.

Chez les cadets, sur une distance 40 km, la rivalité entre les coureurs des différents clubs s'est terminée, après une échappée au 5e tour, en faveur de Benhamed Aymen de l'ASN Oued Tlélat devant Hamza Reguigui du même club et Mellouki Tayeb de l'USPC Oran. En minimes, concourant sur une distance de 20km à effectuer en cinq tours, un groupe de trois coureurs s'est détaché du peloton pour disputer au sprint les trois places du podium. Ce fut le Jeune Boukhari Youcef du club de l'ASN Oued Tlélat, qui remporta l'épreuve devant son coéquipier Belasri Amine et Boudissa Yacine de Naftal Oran.

Chez les benjamins qui ont effectué 12km en 3 tours, sans conteste, c'est le jeune Haddouche Abdellkader de Sidi Bel Abbes qui a montré du mérite pour monter sur la première marche du podium devant et Rabet Ahmed Ramy de Naftal Oran et Bendouka Ahmed Amine de Sidi Chahmi.

Cette compétition, qui a enregistré la participation de 70 coureurs des différentes catégories, représentant trois wilayas de l'ouest du pays, à savoir, Mostaganem, Sidi Bel Abbes et Oran a été qualifiée d'un bon niveau technique par les organisateurs.

Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence des représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran.

LIGUE 1 MOBILIS (7^e JOURNÉE)

Le CSC pour défendre sa 1^{re} place

Le championnat de Ligue 1 Mobilis de football reprend ses droits ce week-end après une pause dictée par les deux matchs de la sélection algérienne en qualifications de la CAN-2015, une reprise qui sera marquée par l'affiche entre le leader le CSC Constantine et le MO Béjaïa.

Les Sanafir de Constantine qui restent sur une victoire contre le champion sortant l'USM Alger (2-1) effectueront un déplacement périlleux à Béjaïa pour croiser le fer avec le MOB qui avait accroché l'ES Sétif sur sa pelouse fétiche du 8 mai sur le score de 1 à 1.

Le dauphin, l'USM El Harrach qui est sur une série de trois victoires de rang n'aura pas la partie facile quand il affrontera à Béchar la JS Saoura, auteur d'une retentissante victoire en déplacement aux dépens de la JS Kabylie (1-0).

La JSK, qui a profité de la trêve pour disputer un match amical au Caire contre le Zamalek (1-2), se déplacera à El Eulma pour affronter le MCEE avec l'ambition de renouer avec les succès après son dernier échec à domicile.

Sans entraîneur en chef depuis la démission du technicien belge Hugo Broos, les partenaires du capitaine Rial sont dans l'obligation de réussir un résultat positif pour rester dans le groupe de tête.

Le MC Alger, qui demeure sur un semi-échec à domicile face au



pour ne pas être distancés par le trio de tête.

Les joueurs d'Hubert Velud sont conscients que le match contre le MC Oran est capital et la victoire est plus qu'indispensable pour endiguer la série noire.

De son côté, le MC Oran qui a réussi une remontée spectaculaire au classement essaiera de confirmer sa bonne forme du moment.

L'ASO Chlef (15e) qui vient de se séparer de son entraîneur Meziane Ighil accueillera le RC Arbaâ avec un seul objectif : s'imposer pour la première fois de la saison pour se donner un peu d'air.

Le programme des matches Aujourd'hui 18 octobre

Bechar	: JS Saoura - USM El Harrach	15h00
Béjaïa	: MO Bejaïa - CS Constantine	18h00
Bologhine	: USM Alger - MC Oran	19h00
El Eulma	: MC El Eulma - JS Kabylie	19h00
Bel Abbes	: USM Bel Abbes - MC Alger	18h00
Chlef	: ASO Chlef - RC Arbaâ	16h00

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE DE FOOTBALL/ AS VITA CLUB-ES SÉTIF

El Hadi Belameiri forfait pour la finale aller

Le milieu de terrain offensif de l'ES Sétif (Ligue 1 Algérie), El Hadi Belameiri, blessé, a déclaré forfait pour la finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue le dimanche 26 octobre face à l'AS Vita Club (RD Congo) à Kinshasa, a appris l'APS hier auprès du club sétifien.

Blessé lors du dernier match du championnat face au MO Béjaïa (1-1) à Sétif, Belameiri ne pourra pas être prêt pour cette première

manche, qui verra en revanche le retour du défenseur, Abdelfghi Demou, après plusieurs semaines d'absence pour cause de blessure.

Très en verve depuis le début de l'actuel édition de la Ligue des champions, Belameiri, auteur de six buts, devrait être opérationnel pour la finale retour, prévu le samedi 1er novembre au stade Mustapha Tchaker de Blida (19h15).

Les Sétifiens, qui seront au rendez-vous avec le match en déplace-

ment face à l'ASM Oran, dans le cadre de la 7e journée, entreront à partir de la semaine prochaine en stage bloqué pour préparer la finale aller. L'ESS a réussi l'exploit de se hisser en finale de la C1 aux dépens de l'autre équipe du RD Congo, le TP Mazembe (aller 2-1, retour 2-3). De son côté, l'AS Vita Club s'est qualifiée au détriment des Tunisiens du CS Sfaxien, avec une double victoire en aller et retour, sur le même score (2-1).

MOBILIS-LIGUE PROFESSIONNELLE 2

Des joueurs du WA Tlemcen boudent la prochaine rencontre à Bousaâda

Un grand nombre des éléments du Widad de Tlemcen ont boudé, jeudi, le déplacement à Bousaâda pour rencontrer hier l'équipe de Amel de Bousaâda pour le compte de la 8e journée de Mobilis-Ligue 2 professionnelle. Selon la cellule d'information du WAT, les joueurs réfractaires n'ont également pas pris part à l'entraînement du mercredi revendiquant la régularisation de leurs salaires et leurs primes non perçus depuis des mois.

Le président du club a confirmé la défection de 18 joueurs seniors et la présence de 7 joueurs seulement, jeudi matin au départ pour Bousaâda.

Cette situation de crise entre joueurs et la direction du club est due aux déclarations faites dernièrement par l'entraîneur Lakhdar Belloumi qui a estimé que l'équipe espoirs du WAT est plus performante que celle des seniors, a-t-il indiqué.

M. Ahmed Slimani a affirmé que la direction du club a versé aux joueurs tous leurs salaires à l'exception de six joueurs ayant signé en retard et qui ont reçu des chèques qui pourront être encaissés ultérieurement, qualifiant cette grève d'illégal.



Après avoir signalé que la barre technique a eu recours à des joueurs juniors et espoirs pour remplacer les grévistes, le président du WAT a ajouté que des mesures seront prises à l'encontre des réfractaires menant à publier l'état des salaires pour informer l'opinion publique et les supporters.

Le WA Tlemcen occupe actuellement la 11e place au classement du championnat de Mobilis-Ligue deux professionnelle réalisant une seule victoire.

APS

CAN-2015 (QUALIFICATIONS-4^e), MALI

Henri Kasperczak : «On a commis trop de fautes défensives»

Le sélectionneur franco-polonais de l'équipe du Mali Henri Kasperczak a estimé que ses joueurs ont commis trop de fautes défensives qui ont coûté aux Aigles une surprenante défaite à domicile face à l'Ethiopie 2-3 mercredi soir en match comptant pour la quatrième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015.

«On cherchait des solutions pour gagner le match. Pendant plus de 60 minutes, ils étaient sur la pelouse avec une parfaite maîtrise. Mais on a offert des cadeaux à l'adversaire. Après chaque victoire il faut confirmer et après chaque défaite, il faut réagir. Il faudra alors cette réaction lors de la prochaine sortie au Malawi», a regretté Henri Kasperczak. Le Mali a essayé face à l'Ethiopie sa première défaite au stade du 26 mars depuis 2009 et sa deuxième en quatre matches dans la campagne de qualification de la CAN-2015.

En dépit de cette contreperformance, le Mali conserve sa deuxième place du groupe B avec 6 points, loin derrière l'Algérie déjà qualifiée et devant l'Ethiopie qui a rejoint le Mali à la troisième position avec 3 points. Les deux dernières journées seront décisives pour l'attribution du second ticket qualificatif pour la CAN-2015.

Le capitaine du Mali Fousseyni Diawara estime pour sa part que les Aigles vont réagir lors des deux prochaines rencontres contre le Malawi à Blantyre et l'Algérie à Bamako. «On a quelques balles de match mais eux dans les arrêts de jeu sur coup de pied, ils tuent le match. Dans l'ensemble le match contre l'Ethiopie aurait pu tourner d'un côté ou de l'autre. Il reste deux matches. On est abattu, mais on se réveillera» a-t-il affirmé. Les deux premiers du groupe se qualifient directement pour la CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février.

Le programme de la 5^e journée

Programme de la cinquième journée des qualifications de la coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football, prévue les 14 et 15 novembre prochains (heure algérienne).

Vendredi 14 novembre 2014

GROUPE D

Sierra Leone - Côte d'Ivoire / stade et heure à déterminer

GROUPE G

Gaborone : Botswana - Tunisie 17h30
Samedi 15 novembre 2014

GROUPE A

Nelspruit : Afrique du Sud - Soudan 14h00
Pointe-Noire : Congo - Nigeria 15h30

GROUPE B

Blantyre : Malawi-Mali 13h30
Blida : Algérie- Ethiopie 20h30

GROUPE C

Maseru : Lesotho - Burkina Faso 15h00
Luanda : Angola - Gabon 15h00

GROUPE D

Yaoundé : Cameroun - RD Congo 15h00

GROUPE E

Kampala: Ouganda - Ghana 14h00
Lomé : Togo - Guinée 16h30

GROUPE F

Cap Vert - Niger/ stade et heure à déterminer

Maputo : Mozambique - Zambie 15h00

GROUPE G

Le Caire : Egypte - Sénégal 18h00

APS

CAN-2014, AUJOURD'HUI À WINDHOEK, (DAMES) AFRIQUE DU SUD-ALGÉRIE

Les Algériennes à un point du dernier carré

Said Ben

Les joueuses de l'équipe nationale algérienne de football sont décidées à arracher, au minimum le point du nul lors de leur match d'aujourd'hui face à l'Afrique du Sud, à Windhoek (Namibie), dans le cadre de la 3^e journée (Gr B) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2014 (11-25 octobre).

Vainqueur lors de son premier match face au Ghana (1-0), puis battues trois jours plus tard par le Cameroun (2-0), les coéquipières de Naïma Bouhani Béniziane, auront besoin mathématiquement d'un billet pour composer leur billet pour les demi-finales. Ce qu'elles doivent justement tenir aujourd'hui en dépit de la valeur de cette formation sud-africaine. Faut-il bien préciser d'ailleurs que les Sud-africaines présentent un meilleur palmarès, et partent ainsi favorites. Seulement, l'enjeu est très simple : pour les Algériennes un point suffirait pour



passer aux demi-finales. Par contre pour les Sud-africaines, seule une victoire leur permettra d'arriver au même objectif. Ce qui indique que la rencontre s'annonce d'ores et déjà très disputée et surtout ouverte à tous les pronostics. Lors de son premier match, l'Afrique du Sud s'est inclinée face au Cameroun (1-0), avant de faire match nul face au Ghana (1-1). Après la défaite contre les redoutables camerounaises, l'entraîneur de la sélection algérienne, Azeddine Chih, a reconnu que la sélection du Cameroun était plus forte que

la sienne. «On savait dès le départ qu'on allait affronter une bonne équipe camerounaise, l'une des équipes favorites pour le titre. Elle dispose de bonnes individualités techniques et très rapides, et c'est ce qui a fait la différence dans ce match», a déclaré le coach national à la radio algérienne. L'Algérie a terminé la partie à 10 après l'expulsion de Fethia Bekhredda (88') pour cumul de cartons. En d'autres termes, Bekhredda rate donc cette partie contre les sudafricaines. Après son succès lors du premier match contre le Ghana (1-

0), l'équipe d'Algérie est ainsi stoppée net dans son élan. Elle se retrouve désormais dos au mur avant la troisième journée lorsqu'elle affrontera l'Afrique du Sud aujourd'hui. «Nous allons tirer les enseignements nécessaires de ce match, et travailler sur le double plan physique et psychologique pour aborder la troisième rencontre bien armés», a ajouté Chih. Avant les deux derniers matchs des groupes, le Cameroun se trouve à la première place de la poule B avec 6 points devant l'Algérie (3 points) qui avait remporté sa première rencontre contre le Ghana (1-0) alors que le Ghana et l'Afrique du Sud occupent la dernière place avec un point chacun.

Enfin à rappeler que les deux premiers du groupe se qualifient pour les demi-finales de la CAN-2014. Les trois premiers au classement final de la compétition représenteront l'Afrique à la Coupe du Monde 2015 au Canada.

S.B.

SÉLECTION ALGÉRIENNE

L'entraîneur Gourcuff confirme son intérêt pour le joueur Kashi (Metz)

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Christian Gourcuff, a affirmé hier qu'il suivait de très près les performances de Ahmed Kashi, le milieu de terrain du FC Metz (Ligue 1, France), en vue d'une éventuelle convocation en équipe nationale. «Yazid Mansouri (sélectionneur adjoint) a déjà supervisé le joueur dernièrement. On garde donc un œil attentif sur lui, ainsi que sur d'autres joueurs évoluant aussi bien en Algérie qu'à l'étranger», a déclaré Gourcuff au micro de la Radio nationale.

Kashi (25 ans), a inscrit récemment son premier but en Ligue 1 française à l'occasion de sa première titularisation

cette saison avec le FC Metz, vainqueur à domicile, face au Stade de Reims (3-0), pour le compte de la 8^e journée de l'épreuve. Victime d'une blessure le 1^{er} août dernier, le joueur de 25 ans a renoué avec la compétition lors de la 6^e journée, s'offrant quelques minutes de temps de jeu. Cela était suffisant pour lui afin de retrouver sa place de titulaire dans l'échiquier du nouveau promu. Le joueur avait contribué grandement dans la montée de Metz en Ligue 1 en fin de saison dernière en prenant part à 33 rencontres du club.

Un parcours qui l'avait poussé à l'époque à s'accrocher au rêve d'intégrer les rangs de la sélection algérienne qui



préparait le Mondial 2014, avait-il confié à la presse algérienne, mais l'ex-sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, ne l'a pas appelé.

Gourcuff avait déclaré à l'issue de la victoire des Verts contre le Malawi (3-0) mercredi dernier à Blida, synonyme de leur qualification à la prochaine CAN, qu'il comptait profiter des deux derniers matchs des qualifications, devenus simple formalité, pour donner leurs chances à des joueurs n'ayant pas été utilisés lors des quatre premières rencontres.

SÉLECTION ALGÉRIENNE A'

23 joueurs convoqués pour le 2^e stage, plusieurs nouveautés dans la liste

La sélection algérienne des joueurs locaux (A') effectuera son deuxième stage sous la houlette de l'entraîneur français, Christian Gourcuff, du 20 au 22 octobre, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF), sur son site internet officiel. Vingt-trois (23) joueurs sont retenus pour ce regroupement prévu au Centre technique de Sidi Mousa (Alger), dont quelques nouveaux par rapport au groupe ayant pris part au premier stage en septembre dernier. Il s'agit du gardien de but, Houssem Limane et son coéquipier à l'USM El Harrach, Abid Mohamed Lamine, des joueurs du CS Constantine, Belkacem Remache et Sameur Abdelhakim, des joueurs du MC El Eulma, Abbès Abdelmalek, Derardja Walid et Chenini Brahim, de Amine El Amali et Boussmaha Nabil (JS Saoura), de Koussaila Berchiche (MC Alger) et de Zidane Mebarakou (MO Béjaïa).

Liste des joueurs :

Si Mohamed Cedric, Remache Belkacem, Sameur Abdelhakim (CS Constantine), Chaouchi Faouzi, Zeghdane Toufik, Berchiche Koussaila, Khaled Gourmi (MC Alger), Limane Houssen, Abid Mohamed Lamine (USM El Harrach), Ziti Mohamed, Benlamri Djamel, Ferrahi Rachid, Mekkaoui Zineddine (JS Kabylie), Abbas Abdelmalek, Derrardja Walid, Chenini Brahim (MC El Eulma), Chafai Farouk, El Orfi Hocine Belaïli Mohamed Youcef (USM Alger), El Amali Amine, Boussmaha Nabil (JS Saoura), Mebarakou Zidane (MO Béjaïa), Nekkache Mohamed Hichem (MC Oran).

CAN-2015 (QUALIFICATIONS-5^e JOURNÉE)

Algérie - Ethiopie le 15 novembre à Blida à 20h30

Le match Algérie - Ethiopie comptant pour la cinquième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015, groupe B, aura lieu le samedi 15 novembre à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, selon le programme de la compétition publié jeudi par la Confédération africaine de football (CAF).

Déjà qualifiée pour la CAN-2015 prévue au Maroc après sa victoire contre le Malawi (3-0), l'Algérie tentera d'enchaîner contre les Ethiopiens une cinquième victoire de rang en autant de rencontres. Pour le compte du même groupe, le Malawi accueillera le Mali également le 15 novembre à 19h30 (heure algérienne) au stade Kamuzu à Blantyre. A l'issue de la quatrième journée des qualifications, l'Algérie trône en tête de la poule B avec 12 points devant le Malawi (6 pts). L'Ethiopie et le Malawi se partagent la troisième place avec 3 pts.

Les deux premiers de chaque groupe et le meilleur troisième seront qualifiés pour la phase finale (du 17/01/2015 au 08/02/2015) en compagnie du Maroc, pays hôte.

10M€POUR UN DÉFENSEUR TURC ?

A la recherche d'un défenseur central pour cet hiver, la formation de l'Atletico Madrid se penche actuellement du côté de la Turquie pour trouver son bonheur. En effet, les Colchoneros auraient coché le nom de Semith Kaya. Âgé de 23 ans, ce dernier évolue sous les couleurs de Galatasaray. Le club madrilène aurait déjà préparé une offre de 10 millions d'euros.



Hazard considère cinq joueurs meilleurs que lui



Interrogé par le *Daily Telegraph*, Eden Hazard explique pourquoi il ne croit pas faire partie des meilleurs joueurs de la planète. "Je ne suis pas dans le Top 5, lâche le milieu de terrain belge de Chelsea. Peut-être que je ne suis pas loin, mais je dois encore travailler certains aspects. Vous pouvez seulement intégrer ce groupe si vous êtes décisifs dans les grands rendez-vous." Selon l'ancien Lillois, les cinq meilleurs footballeurs du monde se nomment Cristiano Ronaldo et Lionel Messi, "les deux extra-terrestres", ainsi que Zlatan Ibrahimovic, Franck Ribéry et Arjen Robben, qui "font la différence presque à tous les matches."

Khedira déjà à Chelsea ?

Annoncé sur le départ durant l'été, Sami Khedira n'a finalement pas quitté le Real Madrid, mais son contrat se termine au 30 juin prochain de l'autre côté des Pyrénées et ne devrait pas être prolongé. Or, selon le *London Evening News*, Chelsea aurait réactivé la piste menant au milieu de terrain allemand et devrait lui proposer un contrat dès le 31 décembre prochain, en vertu de l'arrêt Bosman.

Le champion du monde 2014 prendrait donc la direction des Blues en qualité de joueur libre au 1er juillet 2015.



HULK Chelsea relance sa piste

Après l'avoir à maintes reprises approché par le passé, Chelsea chercherait de nouveau à s'approprier les services de Hulk, le buteur brésilien du Zenit.

Malgré son excellent début de saison en Premier League, Chelsea ambitionne de se renforcer lors du prochain mercato. Les Blues cibleraient en priorité un élément à vocation offensive et à en croire le *Daily Mail*, un joueur aurait les faveurs de José Mourinho. Il s'agit de Hulk, l'ailier brésilien du Zenit St-Petersbourg. L'intérêt du club londonien envers l'international auriverde



Shaqiri, priorité hivernale ?

Le quotidien sportif italien *Tuttosport* l'assure une nouvelle fois, la Juventus espère bien recruter Xherdan Shaqiri en janvier prochain, lors du mercato hivernal. Les Bianconeri pensent qu'une offre de 15 millions d'euros suffira à convaincre le Bayern Munich de lâcher son dribbleur de 23 ans.

Le joueur vedette de la sélection suisse n'est pas très satisfait de sa situation de simple doublure dans le groupe de Pep Guardiola.

Titulaire contre Hanovre (4-0) en Bundesliga, avant la trêve internationale, le produit du FC Bâle est régulièrement devancé aux postes d'ailier par Arjen Robben, Mario Götze ou la recrue Juan Bernat et ce, alors que Franck Ribéry est indisponible.



Guardiola se verrait bien à Manchester United



Man United sur Shawcross

Les Red Devils penseraient au défenseur central de Stoke City pour solidifier leur équipe. Manchester United a besoin de défenseurs centraux. Les Red Devils ne parviennent pas à trouver d'équilibre sans le ballon et veulent renforcer leur arrière-garde. Selon ESPN, le club entraîné par Louis van Gaal penserait à Ryan Shawcross (27 ans), passé par les

équipes de jeunes de Manchester United. Le capitaine des Potters évolue à Stoke depuis 2007.

Le technicien catalan Pep Guardiola ne dirait pas non à Manchester United. Son contrat au Bayern Munich prend fin en 2016. Pep Guardiola un jour en Premier League ? Une vraie possibilité. Dans le nouveau livre de Martí Perarnau, "*Pep Confidential*", l'ancien entraîneur du Barça se confie. Et n'hésite pas à admettre son attirance envers Manchester United. "J'aime l'ambiance qui y règne. Je me verrais bien coach là-bas un jour." Guardiola avait d'ailleurs rencontré Sir Alex Ferguson en 2012, durant son année sabbatique, sans véritablement comprendre les intentions de son ainé. "Sir Alex parlait vite, j'ai parfois eu du mal à le comprendre. C'est peut-être pour cette raison que je n'ai pas compris qu'il me faisait une offre !", plaisantait-il en mars dernier, à l'occasion du quart de finale de Ligue des champions entre les Red Devils et le Bayern Munich. Pour le moment, "Pep" est bien en Bavière. Son contrat se termine en 2016.

ALGÉRIE - ITALIE
M. Sellal reçoit le ministre italien des Infrastructures et des Transports

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, jeudi, le ministre italien des Infrastructures et des Transports, Maurizio Lupi, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du ministre des Travaux publics, Abdellak Kadi, a été l'occasion de «passer en revue les questions ayant trait à l'évolution de la coopération entre les deux pays». Elle a également permis d'«encourager et d'affirmer la volonté de consolider les relations de partenariat dans la perspective de la prochaine tenue de la 3^e réunion bilatérale de haut niveau», précise le communiqué.

Le Premier ministre et son hôte ont ensuite abordé un «certain nombre de questions d'intérêt commun», ajoute la même source.

Exposition photographique à Alger sur les villes archéologiques et historiques du Mexique

Une exposition photographique sur les villes archéologiques et historiques du Mexique, se tient du 16 octobre au 6 novembre 2014, au Bastion 23 à Alger.

Intitulée «Mexique : villes du patrimoine mondial», l'exposition englobe des photographies prises au niveau de 32 sites archéologiques classés patrimoine mondial de l'Unesco et situés dans 11 villes mexicaines.

L'exposition permet au public de découvrir les sites ayant abrité les différentes civilisations établies au Mexique, de l'époque des Aztèques jusqu'à la colonisation espagnole du Mexique au 16^e siècle. Inaugurée par l'ambassadeur du Mexique à Alger, Juan José González Mijares, l'exposition reflète l'authenticité de ce pays et sa diversité culturelle.

«Cette manifestation culturelle qui se veut une fenêtre ouverte sur le patrimoine mondial du Mexique, s'inscrit dans le cadre des activités organisées dans le cadre de la célébration de 50 ans de relations diplomatiques entre l'Algérie et le Mexique et de la relance du dialogue entre les civilisations», a affirmé le diplomate mexicain.

Le Mexique compte 32 sites classés patrimoine mondial dont 26 biens culturels, 5 sites naturels et un site mixte.

APS

ALGÉRIE - EAU
Le Président Bouteflika reçoit le prince héritier d'Abu Dhabi


Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a reçu jeudi à Alger, Cheikh Mohammad Ben Zayed Al-Nahyan, commandant suprême adjoint des Forces armées, prince héritier d'Abu Dhabi.

L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdellak Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du Chef d'état-major de l'ANP, vice-ministre de la Défense nationale, le général de corps d'armée Ahmed

Gaid Salah, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellak Messahel. Cheikh Mohammad Ben Zayed Al-Nahyan est arrivé hier matin à Alger en visite officielle, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le responsable émirat conduit une importante délégation composée notamment de son aîné Cheikh Abdallah Ben Zayed Al-Nahyan, ministre des Affaires étrangères.

ALGERIE - ITALIE
Protocole d'accord algéro-italien dans le secteur des travaux publics

Un protocole d'accord entre l'Algérie et l'Italie a été signé, jeudi à Alger, visant la promotion de la coopération bilatérale dans le secteur des travaux publics dont notamment la réalisation des grands projets et le transfert du savoir-faire.

Le document a été paraphé par le ministre des Travaux publics, Abdellak Kadi, et le ministre italien des Infrastructures et des Transports, Maurizio Lupi, à l'issue de la tenue de la commission mixte algéro-italienne dans le domaine des travaux publics.

S'inscrivant dans le cadre du renforcement et de la promotion du partenariat entre l'Algérie et l'Italie, ce protocole d'accord porte sur le développement d'un partenariat dans les domaines des études techniques et de la promotion de la réalisation des grands projets d'infrastructures, de ports et d'aéroports.

Il prévoit également une coopération qui portera

essentiellement sur les échanges d'expériences dans les domaines de la réalisation et de l'entretien des infrastructures, de la formation des ressources humaines, ainsi que de la gestion et de l'exploitation des infrastructures de base.

«Les capacités de réalisation des entreprises italiennes, dont certaines d'entre elles activent déjà en Algérie dans le secteur des travaux publics, sont déjà connues. Nous visons alors, entre autres, les échanges des expériences entre les entreprises algériennes et leurs homologues italiennes dans ce secteur», a déclaré M. Kadi à l'APS en marge de cette rencontre.

Pour sa part, le ministre italien a indiqué que «l'Algérie et l'Italie sont liées par de solides relations de partenariat. D'où la nécessité de développer et de renforcer cette coopération, notamment dans les domaines des infrastruc-

tures». L'Algérie et l'Italie avaient identifié, en juin dernier, à l'occasion de la visite de la ministre italienne du Développement économique, Frederica Guidi, certains secteurs susceptibles de constituer des domaines de partenariat et d'investissement entre les deux pays.

L'énergie, la mécanique, l'électromécanique, l'agriculture, la santé, l'agroalimentaire, ainsi que les infrastructures, les autoroutes et les chemins de fer figurent parmi les secteurs visés par la coopération bilatérale entre les deux pays.

Par ailleurs, une réunion de la grande commission mixte algéro-italienne est prévue pour le début de l'année 2015, lors de laquelle un certain nombre de projets devront être présentés.

Dans le domaine commercial, l'Italie était le troisième fournisseur de l'Algérie au 1^{er} trimestre 2014, et son deuxième client, rappelle-t-on.

ALGÉRIE - FRANCE
M. Bouchouareb et son homologue français soulignent la nécessité d'aller vers des projets industriels d'envergure

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, et le ministre français de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, ont mis l'accent vendredi sur la nécessité d'aller vers des projets industriels d'envergure.

Lors d'une rencontre à Paris les deux ministres se sont félicités de la qualité des relations économiques et ont convenu de renforcer ces relations «en entreprenant des actions concrètes dans le domaine industriel pour aller vers des projets industriels d'envergure», a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines.

Les préparatifs de la prochaine réunion de la Commission mixte économique Algérie-France prévue le 10 novembre prochain à Oran en marge de l'inauguration de l'usine Renault Algérie production, et de la deuxième rencontre du Comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau programmée en décembre 2014, étaient également à l'ordre du jour de ces entretiens entre MM. Bouchouareb et Macron. Dans cette optique, les discussions ont également porté sur les projets en cours de maturité à l'effet de les faire aboutir dans les délais les plus rapides pour signature lors des deux prochains rendez-vous bilatéraux.

D'autre part, M. Bouchouareb et la délégation qui l'accompagne ont tenu une réunion avec les patrons de huit grandes entreprises françaises opérant, entre autres, dans les domaines de l'industrie aéronautique, le transport aérien, l'industrie chimique et les services maritimes.

Les échanges ont permis à ces entreprises d'exposer à la partie algérienne les projets en phase de réalisation en Algérie ou ceux en cours de développement. Le ministre a, à cet effet, souligné «la disponibilité de son département à faciliter la concrétisation» des projets évoqués, a indiqué le communiqué. M. Bouchouareb, par ailleurs, visité le Salon mondial de l'Automobile Paris-2014 et il a sillonné les stands des constructeurs automobiles représentés en Algérie où des explications lui ont été fournies sur les dernières évolutions technologiques dans le domaine automobile. A cette occasion, il s'est entretenu avec les représentants de la Fédération des industries des équipements pour véhicules (FIEV), les incitant à investir dans le domaine de la sous-traitance automobile en Algérie à travers des partenariats avec des opérateurs locaux qui expriment un besoin en savoir-faire, de transfert technologique et de formation. Le ministre a, dans ce sens, rappelé que le marché algérien, premier dans la région Afrique du Nord et deuxième au niveau continental, absorbe annuellement entre 500 000 et 600 000 véhicules représentant un parc important pour les équipementiers spécialisés dans la pièce de recharge et des accessoires.

Il a également fait savoir à ces opérateurs que des mesures incitatives spécifiques et multiformes «seront accordées aux équipementiers souhaitant s'impliquer et accompagner l'industrie automobile naissante en Algérie», a-t-on ajouté de même source.